

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

## Schefferville: hausse de taxe

par Jean Didier FESSOU

**SCHEFFERVILLE** — Cette année, le compte de taxes des citoyens augmentera de 82 pour 100. Les taxes foncières qui, l'année dernière, avaient été fixées à \$1.70 du \$100 d'évaluation, passeront, cette année, à \$2.63. Ce montant inclut une somme de 79 sous provenant du scolaire. Soit une augmentation réelle de 14 sous.

Tel est le point saillant du budget adopté hier soir par les autorités municipales de Schefferville. Budget qui atteindra cette année la somme de \$2.165.300 comparativement à \$1.821.724 l'année dernière. Quant au service de la dette, il atteindra la somme de \$557.888.17.

Invité à commenter ce budget, le maire Charles Bégin a dit au SOLEIL:

"Ce sera la première fois cette année que la ville ne recevra pas de subvention spéciale de l'Iron Ore pour boucler son budget. Nous sommes entièrement autonomes par rapport à la compagnie."

Parmi les dépenses majeures qu'effectuera la petite communauté nordique de 4.000 âmes, mentionnons la réfection des rues qui nécessitera des dépenses en immobilisation de \$1.1 million dont \$200.000 seront financés par la ville. Le reste proviendra de subventions gouvernementales.

N'été le "dossier du corps policier" qui traîne en longueur, le compte de taxes des citoyens aurait été fixé à \$1.96 à encore expliqué au SOLEIL M. Bégin.

En effet, depuis janvier 1979, la ville de Schefferville attend soit la dissolution de son corps policier (neuf personnes) pour être remplacé par la Sûreté du Québec, soit une subvention gouvernementale de l'ordre de \$300.000 par année pour financer ce corps policier.

Les autorités municipales se fondent sur la loi 48 et sur les recommandations de la Commission

de police et de la Commission municipale dans ce dossier. Car, selon le maire Bégin, la loi permet à une municipalité de moins de 5.000 habitants de dissoudre son corps de police et de recevoir, à la place, les services de la police provinciale.

Depuis plusieurs mois le dossier de Schefferville est sur le bureau du ministre de la Justice du Québec, Me Bédard.

Deux solutions possibles: l'une qui permettrait à la ville minière de recevoir une subvention de \$300.000 par année pour couvrir ses frais de police. Il semble, d'après M. Bégin, que cette solution aurait retenu l'attention des autorités gouvernementales. L'autre qui consisterait à dissoudre le corps policier local et demander à la Sûreté du Québec de prendre la relève. Selon les normes

actuellement en vigueur, une telle opération coûterait \$900.000 au gouvernement provincial et l'obligerait à maintenir un effectif de douze policiers à Schefferville.

Aussi, dans cette optique, le maire et le conseil municipal à l'unanimité exigent plutôt que le gouvernement subventionne directement la ville et verse un montant de \$300.000.

A la question de savoir ce que ferait la ville si le gouvernement provincial versait cette subvention prochainement, M. Bégin a dit:

"Nous ne baisserions pas les taxes de nos concitoyens, mais nous utiliserions plutôt cette somme dans des dépenses d'immobilisation, cette année."

Mentionnons, pour terminer, que la ville de Schefferville em-

ploie 19 personnes à temps plein (dont 9 policiers) et 24 personnes à temps partiel.

Quant au compte de la taxe d'eau et du ramassage des ordures ménagères, il est passé de \$186 en 1979 à \$203.50 cette année.

Bien que profitant de la loi 57 sur la nouvelle fiscalité municipale, la ville de Schefferville n'a pas pu "aller chercher" tout ce qu'elle escomptait car une grande partie des installations de l'Iron Ore est située au Labrador et échappe donc au champ d'impôt municipal.

Enfin, Schefferville demeure lourdement endettée et doit encore la somme de \$3.776.552.76.

L'année dernière, la subvention volontaire dite d'équilibre de l'Iron Ore avait été de \$106.000 sur une possibilité de \$107.000.

## Cinq municipalités sans budget

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

**SEPT-ÎLES** — Cinq municipalités importantes de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec n'ont pas encore adopté leur budget. Il s'agit de Forestville, Hauterive, Havre-Saint-Pierre, Gagnon et Fermont.

On se souviendra que l'adoption de la loi 57 modifie en profondeur le champ de taxation municipale. Et, compte tenu des nombreuses implications dans la préparation des comptes municipaux, le ministère des Affaires municipales avait exceptionnellement autorisé les municipalités à adopter leurs budgets au plus tard le 31 mars, soit trois mois de délais supplémentaires.

Puis, le 22 mars à Hauterive, lors de la Conférence des maires de la Côte-Nord, le ministre Tardif a

accordé un délai supplémentaire de 15 jours aux municipalités.

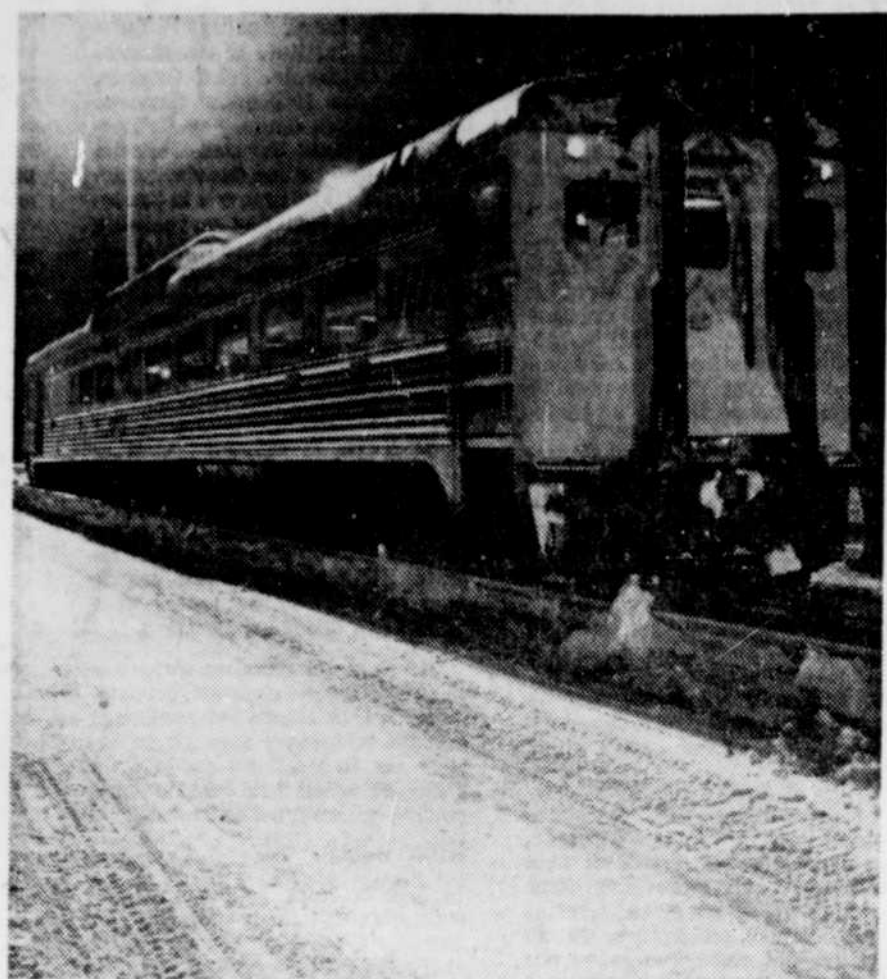
Or, malgré ce délai supplémentaire, cinq municipalités majeures de la région n'auront pu adopter leur budget dans les délais prescrits.

Forestville déposera son budget aux alentours du mois de mai en raison de l'élection d'un nouveau conseil municipal le jour de Pâques. Hauterive se dit dans l'incapacité d'établir son budget et les autorités municipales ont demandé à être reçues par le premier ministre. Dans le cas de Hauterive, il semble, si l'on en croit le maire Maurice Boutin, que la réforme de la fiscalité municipale la défavorise grandement.

En ce qui concerne le cas du Havre-Saint-Pierre, les autorités municipales ont demandé un délai

supplémentaire avant de déposer leur budget et souhaitent rencontrer des spécialistes du ministère des Affaires municipales. La réforme de la fiscalité municipale poserait quelques problèmes d'ordre technique dans son application.

Enfin, dans le cas des deux villes minières de Fermont et de Gagnon, les maires René Coicou et Jean-Claude Ménard attendent l'adoption du bill privé 209 concernant les limites territoriales des deux villes qui engloberaient les installations minières de Mont-Wright, Lac-Jeanine et Fire Lake. Dans ces deux derniers cas, l'application de la loi 57 favorise les deux villes. Le ministère des Affaires municipales a reporté au 30 avril l'adoption des budgets de Fermont et de Gagnon tandis que le bill privé 209 serait adopté en troisième lecture dans le courant du mois de juin.



### Autorails améliorés

**NEW CARLISLE** — Le vice-président de la compagnie Via Rail pour le Québec, M. Léo Moisan, a déclaré que les autorails modifiés pourraient être disponibles sur le parcours Gaspé-Matapédia, dès l'automne prochain. Les modifications nécessaires au système de signalisation qu'entraînera la mise en service des nouveaux véhicules ne pourront toutefois pas être effectuées avant 1981. Ces améliorations au service ferroviaire dans la baie des Chaleurs permettraient, selon le vice-président de Via Rail, de raccourcir les horaires d'une heure ou une heure et demie. M. Moisan prenait la parole à New Carlisle, en fin de semaine dernière au cours d'une réunion qui a donné naissance à un comité des transports regroupant les représentants des municipalités desservies par Via Rail entre Gaspé et Matapédia. Ce comité entend notamment promouvoir la complémentarité des transports routier et ferroviaire dans la région.

forestier, organisé par le ministère de l'Énergie et des ressources. Modifiés en 1979, les règlements du concours prévoient désormais une élimination régionale où trois gagnants sont choisis. Le premier se voit attribuer un prix de \$1.500, le deuxième un prix de \$1.000 et le troisième de \$500. Par la suite, une seconde élimination déterminera, parmi les gagnants de toutes les régions du Québec, les lauréats provinciaux des médailles d'or, d'argent et de bronze.

### Fédération de l'âge d'or

**RIMOUSKI** — Une série de rencontres sectorielles préparatoires au congrès régional annuel de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), qui se tiendra à Rimouski les 14 et 15 juin, se dérouleront à St-Léon-le-Grand (16 avril), St-Jérôme (17 avril), St-Gabriel (18 avril), Bic (23 avril), St-Mathieu (24 avril), Marsoui (1er mai), Rivière-au-Renard (2 mai), Cap-aux-Meules (4 mai), Chandler (6 mai), New Richmond (7 mai) et Pointe-à-la-Croix (8 mai).

### Exposition de photos

**GASPE** — En plus de son exposition permanente sur l'Histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le musée régional de Gaspé propose, du 17 avril au 18 mai, une exposition de photographies provenant du musée McCord, de Montréal, présentant le Québec et la Gaspésie, tels que vus en 1950 par la photographe new yorkaise Lida Moser. Le musée offre également une exposition des oeuvres du peintre-sculpteur Tennyson Johnson, originaire de Bougainville, qui présente, en peinture et en sculpture, des paysages et des scènes de vie traditionnelle de la région de Saint-Georges-de-la-Malbaie.

### Semaine du bénévolat

**LEVIS** — Avec la collaboration des municipalités de Lévis et Lauzon, le Service d'entraide, regroupement et solidarité de la Rive-Sud, prépare une grosse cérémonie, pour lundi prochain, afin d'inaugurer dignement la semaine du bénévolat. De nombreuses invitations ont été adressées par la coordonnatrice du SERS, Louise Gagnon, aux dirigeants des divers organismes oeuvrant sur le territoire. "Le bénévolat, un investissement", c'est en effet ce qu'entend démontrer cet actif promoteur de l'action bénévole sur la rive sud de Québec.

### Semaine du bénévolat

**MATANE** — La semaine du 21 au 27 avril sera consacrée au bénévolat, alors que la ville de Matane honorerait une personne bénévole par excellence dans chacune des associations sportives et socio-culturelles de la municipalité, ainsi que le comité organisateur des Jeux d'hiver 1980.

### L'avenir du mouvement

**SAINT-JEAN** — Les dirigeants de la Corporation des loisirs de Saint-Jean-Chrysostome ont convoqué une assemblée plénière pour jeudi soir, 17 avril, à 20h. Une importante discussion y est prévue, portant sur l'avenir de cet organisme autonome, où l'action bénévole est particulièrement à l'honneur.

### Accessibilité aux lots intramunicipaux

**MATANE** — Les ministres de l'Énergie et des Ressources et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, MM. Yves Bérubé et Jean Garon, présenteront, ce soir, au cours d'une assemblée publique à Sainte-Irène-de-Matapédia, la politique d'accessibilité aux lots publics intramunicipaux. Par cette politique, plus de 10 années de revendications, symbolisées par les Opérations-Dignité, doivent trouver enfin satisfaction. Cette politique assurera également que l'on n'assiste plus jamais à la fermeture de paroisses dans l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, selon les ministres.

### Prochaines élections

**BEAUPORT** — Il y aura élection le 26 juin prochain, aux sept postes administratifs de la régionale Orléans; deux représentants pour la Commission scolaire de Beaufort, deux pour celle des Chutes Montmorency et deux pour celle de la Côte de Beaufort. Un autre poste est à combler par un représentant au choix des trois commissions scolaires participantes. Le président sortant M. Benoit Bédard a laissé entendre qu'il briguera à nouveau les suffrages. On apprendrait la candidature possible du commissaire Léopold Bouchard à la présidence de la régionale Orléans.

### Tournoi provincial

**LEVIS** — Deux cents joueurs de badminton, venant de diverses régions du Québec, participeront à un tournoi-invitation, les 18, 19 et 20 avril, à Lévis. Le club "Le Volant" qui présente cette compétition d'envergure provinciale, a prévu un accueil chaleureux pour ces visiteurs qui profiteront à Lévis de facilités nombreuses. Les épreuves se dérouleront sur les courts intérieurs du cégep de Lévis-Lauzon et de l'école polyvalente de Lévis.

### Un troisième médecin

**PASPEBIAC** — Les membres du conseil d'administration du CLSC-Chaleurs ont accepté qu'un troisième médecin à plein temps travaille au CLSC à compter de l'été 1980. Le conseil d'administration a par ailleurs accepté de parrainer deux projets d'emploi d'été pour les jeunes (PEEJ). Un premier projet portera sur l'information auprès des mères d'enfants de quelques mois à 5 ans, le second sur les méfaits de la drogue intitulé "Action-Drogue-Jeunesse".

### Colloque sur le loisir

**CAP-AUX-MEULES** — Un colloque sur le thème "L'éducation dans le loisir" se tiendra le samedi 19 avril, à la polyvalente régionale des îles de la Madeleine. Ce colloque se veut une occasion de faire le point sur les activités de loisir aux îles. On s'interrogera notamment sur l'importance de la victoire dans les activités sportives, la relation entre loisir et sport et l'accessibilité aux loisirs.

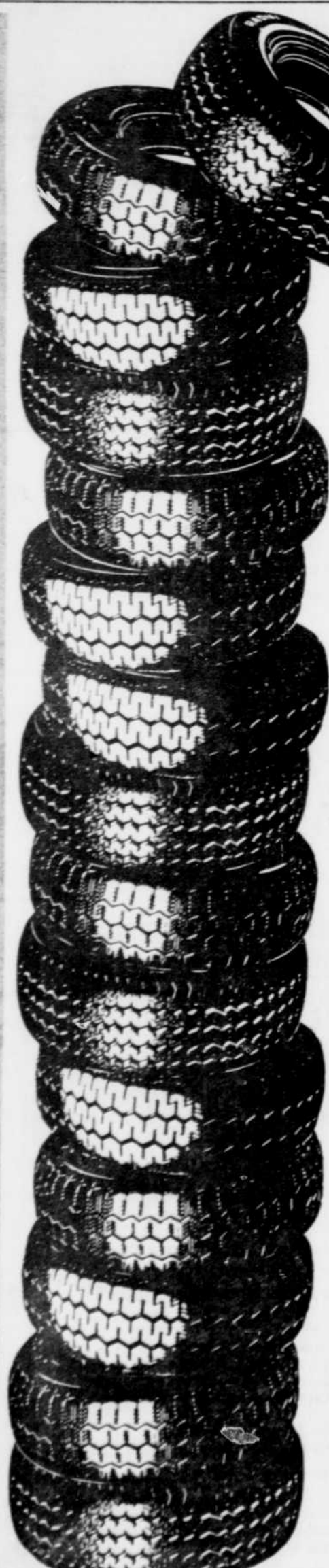
### Carte touristique

**CARLETON** — L'Association touristique de la Gaspésie est actuellement à compléter une carte touristique de la Gaspésie qui sera vendue à travers la région dans tous les kiosques touristiques, ainsi que dans tous les emplacements qui offrent une accommodation aux touristes. Les revenus qu'on en tirera seront réinvestis dans le développement touristique gaspésien.

### Concours

#### "Mérite forestier"

**RIMOUSKI** — Pour la deuxième année consécutive, les propriétaires de terrains boisés de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie peuvent participer au concours régional du mérite



# SUPER VENTE DE GONFLÉS



### Pneus radiaux à partir de

155-12	43,35 \$	205-14	76,75 \$	225-15	89,80 \$
155-13	45,55 \$	215-14	81,45 \$	230-15	102,75 \$
165-13	51,38 \$	CR78-14	65,50 \$	P205-75-15	79,60 \$
175-13	58,50 \$	FR78-14	53,08 \$	GR78-15	53,50 \$
BR78-13	63,75 \$	GR78-14	81,45 \$	HR78-15	59,81 \$
175-14	61,95 \$	195-15	74,20 \$	GR70-15	81,55 \$
185-14	51,88 \$	205-15	81,55 \$	HR70-15	86,20 \$
195-14	53,08 \$	215-15	86,20 \$		

## OFFRE SPÉCIALE DU GENRE QUE VOUS ATTENDIEZ!

Nous avons en main une bonne quantité de pneus radiaux de différentes marques repris sur voitures neuves. Ils sont à vous à des prix incroyablement BAS.

13-14 pouces 40\$ 15 pouces 50\$

Nous gardons également la nouvelle série métrique universelle (P)



1250, Boul. Charest ouest, Québec 5, Route Trans-Canada, Lévis  
**681-8181 837-8873**  
 5055, 1ère avenue, Charlesbourg  
**628-3571**

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 21h.  
 Ouvert aussi le samedi matin de 8h à 12h sur Charest et Route Trans-Canada seulement



MM. Réginald Grandmaison et Claude Ryan.

### Kamouraska-Témiscouata: la campagne du NON est ouverte

par Réal LABERGE

**SAINT-PASCAL** — "C'est sous le signe du respect des autres, du contact personnel et d'une information positive et objective", que le Dr Réginald Grandmaison, dentiste de La Pocatière, dirigera la campagne du NON dans la circonscription de Kamouraska-Témiscouata.

"Les projets d'avenir se bâtissent traditionnellement sur la patience, la persuasion et le respect de la liberté, ce qui demande du temps et un grand respect des personnes", a insisté cet ex-président national du mouvement Lacordaire, en acceptant la présidence du comité du NON, récemment, à l'école Marguerite-Bourgeois, de Saint-Pascal.

En présence du chef de l'opposition, M. Claude Ryan, d'une vingtaine de maires et de quelque 700 partisans enthousiastes, M. Grandmaison a signalé qu'il ne s'est jamais identifié à aucun parti politique, jusqu'ici. Seule la venue de Claude an l'a décidé à "bouger", a-t-il précisé.

**L'équipe**

Le lancement de la campagne s'est déroulée avec la participation des députés Julien Giasson, libéral de Montmagny-L'Islet, et Bertrand Goulet, unioniste de Bellechasse, ainsi que des présidents des comités du NON de Rivière-du-Loup et de Montmagny-L'Islet, MM. Gilbert Pelletier et André Rousseau.

On y remarquait la présence des préfets de trois comtés, soit MM.

Alonzo Lemay, des Etroits, Osear Lévesque de Kamouraska, et Jean-Pierre Caron, de L'Islet-sur-Mer, de même que des maires Yves Godbout, de Rivière-du-Loup et Ernest Ouellet de Saint-Pascal, tandis que le maire de La Pocatière M. Louis-Joseph Gosselin, était représenté par les conseillers Jacques Laganière et Reynald Nadeau.

Animateur de la réunion et vice-président pour Kamouraska, M. Léopold Vocelle, propriétaire du Martinet Plaza, a présenté les autres membres de l'équipe du NON, entre autres M. Jean Foster et Mlle Marie Verreault, responsables de l'information Paul Pelletier de Saint-Pacôme, animateur, Réal Lévesque, de Kamouraska, Lionel Dionne de Saint-Alexandre, Jean Dallaire de La Pocatière, Emilien Nadeau de Dégelis, et Alonzo Lemay des Etroits, responsables des secteurs, Jacques Grandmaison de La Pocatière, jeunesse, Ghislaine Pelletier, La Pocatière, activités féminines, Jacques Deschênes de La Pocatière, ralliements et Louis-Marie Dionne de La Pocatière, agent officiel.

D'une liste d'adhésion et de principaux porte-parole de 23 noms, on a en outre tout particulièrement signalé les noms de MM. Lionel Drapeau, maire de Saint-Pacôme, Jean-Marie Pelletier, ex-député de Kamouraska, de plusieurs industriels de la région, entre autres de MM. Victor Normand, de Saint-Pascal, Bernard Bélanger et Paul Martin, de La Pocatière, Richard Lambert de Rivière-Ouelle, de l'historien Roland Martin de La Pocatière, ainsi que d'agriculteurs et autres personnalités du milieu.

## La taxe foncière monte, à Gaspé

par Michel DAVID du bureau du Soleil

**MATANE** — Sous réserve de la suite qui sera donnée à l'injonction demandée hier par la Fédération des commissions scolaires, la plupart des villes gaspésiennes dont le budget a déjà été adopté, ou devait l'être hier soir, tireront d'intéressants avantages de la réforme de la fiscalité municipale, à la notable exception de Gaspé qui accuse un manque à gagner de l'ordre de \$200,000.

Pour un budget équilibré de \$3,992,363, soit une augmentation de 22 pour 100 par rapport à l'an dernier, le contribuable de Gaspé verra son taux d'imposition passer de \$1.65 qu'il était en 1979 (\$1 de taxe municipale et \$0.65 de taxe scolaire) à \$1.73 cette année.

Le compte de taxe moyen n'indiquera donc pas de hausse marquée, mais certains contribuables pourraient avoir de mauvaises surprises selon le secteur dans lequel ils résident (Haldimand et Wakham par exemple) et l'âge de leur maison, alors que d'autres pourront jouir d'une baisse.

C'est ainsi que la taxe d'eau pourra varier de \$120 à \$200 selon le secteur considéré, tandis que les immeubles antérieurs à 1975 pourraient voir leur taux d'imposition brusquement haussé pour combler l'écart qui s'est graduellement établi entre la taxe municipale et la taxe scolaire, gelée depuis cinq ans.

Ce sont les pertes subies au chapitre de la péréquation, laquelle sera nulle alors que les simulations prévoient \$100,000, et des diverses compensations, qui se soldent également par un manque à gagner de \$100,000, qui sont les plus coûteuses. En fait, seule la hausse sensible de la valeur imposable, qui passe de 63 à 69 millions, empêche une augmentation plus importante du taux d'imposition. Et il faut s'attendre à ce que le même scénario se répète l'an prochain.

**Gains**

A Chandler, le conseil municipal a pu adopter un budget de \$1,986,028, tout en maintenant à \$3.45 le taux d'imposition (taxes municipale et scolaire totalisées), chiffre en apparence élevé qui s'explique par le fait qu'il ne

porte que sur 35 pour 100 de la valeur réelle des immeubles, laquelle n'augmente que de 7,3 pour 100. La réforme fiscale se traduit ici par un gain de \$260,000.

A New Richmond, le budget qui devait être déposé hier soir prévoit une hausse des revenus et des dépenses de l'ordre de 30 pour 100, assortie d'une hausse de taxe limitée à 4,4 pour 100, même si le champ de l'impôt scolaire n'est utilisé qu'à 67 pour 100. Avec un gain de \$124,000, la réforme fiscale est rentable à New Richmond, "mais seulement pour les trois premières années", précise le trésorier de la municipalité.

A Matane, le conseil a pu adopter dernièrement un budget de \$4,496,000, soit une augmentation de 11 pour 100, sans hausse de taxe pour la plupart des contribuables. Sans la réforme fiscale, estime le trésorier, la hausse de taxe aurait été de l'ordre de 20 pour 100, ou alors la municipalité aurait été dans l'obligation de diminuer ses services. Lui aussi estime cependant qu'il ne s'agit que d'une partie remise si le ministère ne modifie pas certaines dispositions de la loi.

### Présentation de présidents du NON, dans huit comtés

par J.-Claude PAQUET du bureau du Soleil

**RIMOUSKI** — Le comité québécois pour le NON de l'Est du Québec a présenté, hier, au cours d'une conférence de presse, les présidents des comités pour chacun des comtés de Bonaventure, Duplessis, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Matane, Matapédia, Rimouski et Saguenay.

Les présidents de ces différents comtés étaient présentés, hier, par MM. Gérard D. Lévesque et Michel Le Moignan, tous deux vice-présidents du comité québécois pour le NON, respectivement leader parlementaire du Parti libéral à l'Assemblée nationale et chef de l'Union nationale, alors que tous deux sont également députés de comtés de l'Est du Québec, soit Bonaventure pour M. Lévesque, et Gaspé pour M. Le Moignan.

Pour le comté de Bonaventure, le président est M. Adrien Babin, de Caplan, cultivateur et administrateur. Dans Duplessis, c'est Mme Louise Bourbeau Dionne, de Sept-Îles, mère de cinq enfants et membre du Conseil arbitral de l'assurance-chômage.

Pour le comté de Gaspé, la présidence a été confiée à M. Lionel Gagnon, homme d'affaires de Chandler et vice-président de l'Association des hommes d'affaires de cette ville.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le comité du NON est présidé par M. Rosaire Arseneau, de Cap-aux-Meules, qui est directeur général de la Commission scolaire des Îles depuis 1973.

Pour le comté de Matane, le président est Me Marc Gagnon, avocat de Matane, qui est également l'ex-conseiller au bureau de direction du barreau du Bas-Saint-Laurent.

Pour le comté de la Matapédia, le président est M. Guy D'Anjou, courtier d'assurances agréé de Mont-Joli, également actif au sein de nombreux organismes de la région.

Le président dans Rimouski est M. Louis Arseneau, directeur adjoint à Québec Téléphone. Enfin, le président du comité pour le comté de Saguenay est M. Yves Marie Lemée, cadre technique dans l'industrie lourde et résidant à Baie-Comeau.

### Les présidents du comité du OUI connus cette semaine

par Michel DAVID du bureau du Soleil

**MATANE** — Contrairement au "Regroupement des Québécois pour le NON", qui a dévoilé hier les noms de tous ses présidents de comité dans l'Est du Québec, le "Regroupement national pour le OUI" présentera les siens au cours d'une série de rencontres qui se tiendront cette semaine dans les divers comtés de la région.

Le "ministre du référendum" dans l'Est, M. Yves Bérubé, annonçait hier que Mme Lise Couturier et M. François Gagnon dirigeront les troupes du OUI dans le comté de Matane.

M. Gagnon est une figure bien connue dans la région. S'il se plaît à se qualifier d'agriculteur, on se souvient surtout de lui en tant que député de Gaspé-Nord de 1962 à 1973, et ancien ministre d'État aux travaux publics et aux pêcheries. Maire de Cap-Chat en 1976-1977, il est aujourd'hui directeur de Caritas-Gaspé et administrateur du centre d'accueil de Cap-Chat.

Mère de deux enfants, diplômée de l'École des beaux-arts, Mme Couturier était responsable de l'organisation des fêtes populaires dans le comté de Matane en 1979. Elle siège au conseil

d'administration de la Société nationale de l'Est du Québec depuis trois ans.

Si le comité du OUI a un objectif précis en termes de voix, il se garde bien de le révéler. Sa campagne comportera trois volets: un porte à porte systématique du comité, une campagne d'adhésion au regroupement, dont la petite carte se vend \$2 et le regroupement de mini-regroupements dans chaque "milieu de vie" (entreprises, centres d'accueil, etc.)



**sélectronic**  
600, Belvédère, Québec, G1S 3E5 ☎ 683-2525

40%  
de rabais  
sur cet  
ensemble

PROMOTION

## Technics



**Technics SA-300**

- Puissance 70 watts RMS continue
- Distorsion harmonique 0.04%
- Plus facile de contrôle



**Technics SLB2**

- Changement de vitesse électronique
- Auto retour du bras
- Cellule magnétique de haute qualité
- Pickering AM-2 - Separation 34dB

le Meilleur SON à Tout PRIX!

**audiosphere**

**AX-110 MARK-III**

- enceintes acoustiques 3 voies
- haut-parleurs 10" - 5" - 3 1/2"
- puissance 50 watts RMS

QUANTITE LIMITEE

Prix suggéré: \$1150  
**SPECIAL: \$799**  
SEULEMENT

# \$699

Jusqu'au 19 avril

## Employeurs! souvenez-vous...



en 1980,  
le Service de placement étudiant du Québec  
peut vous faire profiter  
de subventions très intéressantes.

Vous vous rappelez de votre premier emploi d'été... Vous étiez prêt, comme tout bon étudiant, à faire n'importe quoi pour payer vos études. Et dans ce temps-là, le Gouvernement du Québec n'offrait pas aux employeurs des subventions comme c'est le cas aujourd'hui. Cette année, il y a même une **nouvelle subvention**, accordée à tout employeur qui désire engager des étudiants spécialisés. A vous d'en profiter!

**Subventions à l'emploi d'étudiants**

**Conditions de base:** vous devez fournir à l'étudiant choisi un minimum de 180 heures de travail et ce, à un salaire d'au moins 4.5 l'heure.

**Droit de rappel:** vous pouvez reprendre à votre service les étudiants que vous avez engagés l'an dernier par notre intermédiaire, à la condition qu'ils soient inscrits au Service de placement étudiant en 1980.

**Un maximum de 100 000 \$ au total** peut être payé en subvention à un même employeur.

**Subvention de 200, \$ par emploi spécialisé**

Si votre entreprise n'embauche que des étudiants spécialisés, vous recevrez jusqu'à 200,5 par emploi.

**Subvention de 400, \$ par emploi général et spécialisé**

Si vous engagez plusieurs étudiants et que vous maintenez le ratio d'un étudiant spécialisé sur trois étudiants embauchés, vous recevrez 1,505 pour chaque heure de travail payé et ce, jusqu'à concurrence de 400,5 par emploi.

**Subvention spéciale de 600, \$**

Si vous adhérez pour la première fois à notre programme en 1980, vous recevrez 1,505 pour chaque heure de travail payé et ce, jusqu'à concurrence de 600,5 par emploi. Si vous avez déjà participé à notre programme en 1979, vous pourrez également profiter de cette subvention pour chaque emploi additionnel aux emplois que vous offrez en 1979.

Cette année simplifiez votre embauche, appelez-nous! Pour renseignements: (418) 643-6965\* ou communiquez avec le centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de chez vous.

\*Frais virés acceptés



Gouvernement du Québec  
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre  
Direction générale de la Main-d'oeuvre

RENOVATEUR DE BAINOIRES EN  
LAVABOS - TOILETTES  
RÉEMAILLAGE

A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPÉTITIF  
ESTIMATION GRATUITE

(418) 524-5391

Charles Couture  
(418) 524-5391

# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

## Les nuits trop douces nuisent à la coulée de l'eau d'érable

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — En raison d'une température peu favorable et stable, la présente récolte de sirop d'érable sera moyenne pour la grande majorité des quelque 2.500 acériculteurs de la région de Québec-Sud.

Pour obtenir de meilleurs résultats, il faudrait un changement de température au cours des prochaines journées, soit chaud le jour et froid la nuit, car déjà dans certains secteurs de cette vaste région, les bourgeons ont déjà fait leur apparition.

Ces opinions ont été émises par des acériculteurs des comtés de Beauce, Dorchester et d'une partie de Frontenac, ainsi que par M. Marcel Gaulin, directeur du service de mise en marché à l'UPA de Québec-Sud, et l'agronome François Gagnon, conseiller en acériculture pour la région.

Des recherches faites auprès d'acériculteurs de chacun des secteurs de Québec-Sud, a permis d'apprendre que dans le haut de Dorchester et le bas de la Beauce, la présente récolte de sirop d'érable ne sera que de 50 pour 100 de l'an passé, alors qu'ailleurs on réussira à atteindre jusqu'à 75 pour 100 de la récolte de l'an passé.

Selon les renseignements obtenus, les secteurs dont la récolte de sirop d'érable sera assez bonne sont ceux de Sainte-Marguerite, Frampton, Saint-Georges, Saint-Jean-de-la-Lande et Saint-Honoré-de-Shenley.

De plus, ajoute M. Marcel Gaulin, les acériculteurs qui réus-

ront à faire une bonne récolte sont particulièrement ceux qui utilisent le système de tubulure avec pompe à vide.

Pour démontrer l'importance du système de tubulure l'acériculteur Gérard Veilleux, de Saint-Georges, a été jusqu'à affirmer à M. Gaulin "qu'à ce jour, il a produit 19 barils de sirop d'érable, comparativement à 23 barils l'an passé".

Ce qui a permis à M. Veilleux d'obtenir de tels résultats cette année avec le même nombre d'entailles, a-t-on appris, c'est qu'il a 2.000 érables de plus sur tubulure.

De son côté, M. Fernand Bégin, de Saint-Honoré-de-Shenley, s'attend d'avoir une production d'au moins 80 pour 100 de la récolte de l'an passé, alors que M. Clément Nadeau, de Sainte-Clotilde, atteindra possiblement 66 pour 100.

On rappelle que depuis près de trois ans, dans les seuls comtés de Beauce, Mégantic, Dorchester et Frontenac, près de 3 millions d'entailles furent installées sur système de tubulure, ce qui a nécessité des investissements d'au moins \$6 millions de la part des acériculteurs. Le système de tubulure a permis dans la seule région de Québec-Sud, d'enregistrer une augmentation de 500.000 entailles, a déclaré l'agronome François Gagnon.

## Les producteurs recourent à l'arbitrage pour fixer les prix

**SAINT-GEORGES (P.H.D.)** — La présente récolte des acériculteurs de la région de Québec-Sud tire à sa fin et aucune entente n'a été conclue avec les acheteurs pour la vente des produits de l'érable.

C'est ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL, M. Mario Rodrigue, secrétaire de l'Office des producteurs de sucre et de sirop d'érable de Québec-Sud, en mentionnant "que l'office a décidé d'aller en arbitrage pour obtenir des prix raisonnables pour la récolte de 1980".

"On a dû agir ainsi, a ajouté M. Rodrigue, car la dernière offre des acheteurs était sensiblement la même que l'an passé et pour certaines classes inférieures aux prix minimaux payés pour la récolte de 1979".

Pour la présente année, la Régie des marchés agricoles a jugé bon d'émettre des permis à 10 acheteurs, dont le principal de ces acheteurs est Quebec Maple Products de Lennoxville, puisqu'il s'acquitte de 50 pour 100 de la récolte des quelque 2.500 producteurs de la région de Québec-Sud.

Pour la cueillette du sirop d'érable, depuis hier, le Syndicat des producteurs de sucre et sirop d'érable de Québec-Sud a distribué 4.800 barils chez 35 dépositaires dans la région. Ces barils sont mis à la disposition des producteurs pour la vente de leurs produits à d'éventuels acheteurs.

### Offre et demande

Selon les renseignements obtenus, la dernière offre des acheteurs possédant des permis pour l'achat des produits de l'érable dans la région de Québec-Sud, pour la récolte de 1980, était la suivante:

	offre par livre	demande
classe AA	\$1.06	\$1.16
classe A	\$0.98	\$1.09
classe B	\$0.90	\$1.00
classe C	\$0.75	\$0.90
classe D	\$0.70	\$0.81

De l'opinion de M. Mario Rodrigue, "il serait déplorable pour les

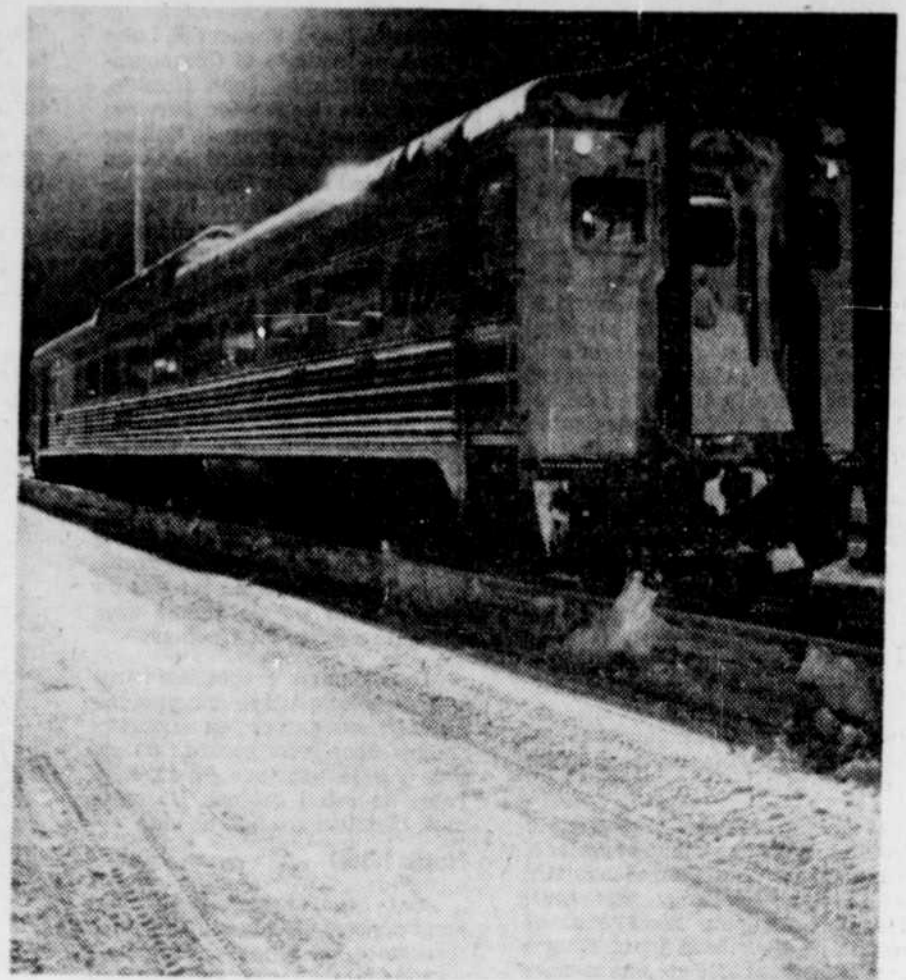
acériculteurs de Québec-Sud de faire marche arrière dans les prix payés par les acheteurs pour leurs produits de l'érable".

M. Rodrigue ajoute: "Pour obtenir les résultats espérés il y aurait avantage qu'on adopte une politique d'unité d'action, afin de permettre aux acériculteurs qu'ils puissent travailler pour la même cause".

"Ce n'est que par cette unité d'action et de pensée, a-t-il dit, que les producteurs de sirop d'érable pourront se doter d'un système de mise en marché ordonné".

De plus, ajoute M. Mario Rodrigue, un tel système, tout en contribuant à exploiter au maximum les marchés existants et futurs grâce au système coopératif et à l'industrie privée, amènerait la possibilité de défendre plus adéquatement les intérêts collectifs des acériculteurs tels que les coûts de production, l'assurance-récolte, l'assurance-stabilisation et autres."

## en bref



### Autorails améliorés

**NEW CARLISLE** — Le vice-président de la compagnie Via Rail pour le Québec, M. Léo Moisan, a déclaré que les autorails modifiés pourraient être disponibles sur les parcours Gaspé-Matapédia, dès l'automne prochain. Les modifications nécessaires au système de signalisation qu'entraînera la mise en service des nouveaux véhicules ne pourront toutefois pas être effectuées avant 1981. Ces améliorations au service ferroviaire dans la baie des Chaleurs permettraient, selon le vice-président de Via Rail, de raccourcir les horaires d'une heure ou une heure et demie. M. Moisan prenait la parole à New Carlisle, en fin de semaine dernière au cours d'une réunion qui a donné naissance à un comité des transports regroupant les représentants des municipalités desservies par Via Rail entre Gaspé et Matapédia. Ce comité entend notamment promouvoir la complémentarité des transports routier et ferroviaire dans la région.

forestier, organisé par le ministère de l'Énergie et des ressources. Modifiés en 1979, les règlements du concours prévoient désormais une élimination régionale où trois gagnants sont choisis. Le premier se voit attribuer un prix de \$1.500, le deuxième un prix de \$1.000 et le troisième de \$500. Par la suite, une seconde élimination déterminera, parmi les gagnants de toutes les régions du Québec, les lauréats provinciaux des médailles d'or, d'argent et de bronze.

### Fédération de l'âge d'or

**RIMOUSKI** — Une série de rencontres sectorielles préparatoires au congrès régional annuel de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), qui se tiendra à Rimouski les 14 et 15 juin, se dérouleront à St-Léon-le-Grand (16 avril), St-Jérôme (17 avril), St-Gabriel (18 avril), Bic (23 avril), St-Mathieu (24 avril), Marsoui (1er mai), Rivière-au-Renard (2 mai), Cap-aux-Meules (4 mai), Chandler (6 mai), New Richmond (7 mai) et Pointe-à-la-Croix (8 mai).

### Exposition de photos

**GASPE** — En plus de son exposition permanente sur l'Histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le musée régional de Gaspé propose, du 17 avril au 18 mai, une exposition de photographies provenant du musée McCord, de Montréal, présentant le Québec et la Gaspésie, tels que vus en 1950 par le photographe new yorkaise Lida Moser. Le musée offre également une exposition des oeuvres du peintre-sculpteur Tennyson Johnson, originaire de Bougainville, qui présente, en peinture et en sculpture, des paysages et des scènes de vie traditionnelle de la région de Saint-Georges-de-la-Malbaie.

### Semaine du bénévolat

**LEVIS** — Avec la collaboration des municipalités de Lévis et Lauzon, le Service d'entraide, regroupement et solidarité de la Rive-Sud, prépare une grosse cérémonie, pour lundi prochain, afin d'inaugurer dignement la semaine du bénévolat. De nombreuses invitations ont été adressées par la coordonnatrice du SERS, Louise Gagnon, aux dirigeants des divers organismes oeuvrant sur le territoire. "Le bénévolat, un investissement", c'est en effet ce qu'entend démontrer cet actif promoteur de l'action bénévole sur la rive sud de Québec.

### Semaine du bénévolat

**MATANE** — La semaine du 21 au 27 avril sera consacrée au bénévolat, alors que la ville de Matane honorerait une personne bénévole par excellence dans chacune des associations sportives et socio-culturelles de la municipalité, ainsi que le comité organisateur des Jeux d'hiver 1980.

### L'avenir du mouvement

**SAINT-JEAN** — Les dirigeants de la Corporation des loisirs de Saint-Jean-Christophe ont convoqué une assemblée plénière pour jeudi soir, 17 avril, à 20h. Une importante discussion y est prévue, portant sur l'avenir de cet organisme autonome, où l'action bénévole est particulièrement à l'honneur.

### Un troisième médecin

**PASPEBIAC** — Les membres du conseil d'administration du CLSC-Chaleurs ont accepté qu'un troisième médecin à plein temps travaille au CLSC à compter de l'été 1980. Le conseil d'administration a par ailleurs accepté de parrainer deux projets d'emploi d'été pour les jeunes (PEE). Un premier projet portera sur l'information auprès des mères d'enfants de quelques mois à 5 ans, le second sur les méfaits de la drogue intitulé "Action-Drogue-Jeunesse".

### Accessibilité aux lots intramunicipaux

**MATANE** — Les ministres de l'Énergie et des Ressources et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, MM. Yves Bérubé et Jean Garon, présenteront, ce soir, au cours d'une assemblée publique à Sainte-Irène-de-Matapédia, la politique d'accessibilité aux lots publics intramunicipaux. Par cette politique, plus de 10 années de revendications, symbolisées par les Opérations-Dignité, doivent trouver enfin satisfaction. Cette politique assurera également que l'on n'assiste plus jamais à la fermeture de paroisses dans l'arrière pays du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, selon les ministres.

### Colloque sur le loisir

**CAP-AUX-MEULES** — Un colloque sur le thème "L'éducation dans le loisir" se tiendra le samedi 19 avril, à la polyvalente régionale des îles de la Madeleine. Ce colloque se veut une occasion de faire le point sur les activités de loisir aux îles. On s'interrogera notamment sur l'importance de la victoire dans les activités sportives, la relation entre loisir et sport et l'accessibilité aux loisirs.

### Prochaines élections

**BEAUPORT** — Il y aura élection le 26 juin prochain, aux sept postes administratifs de la régionale Orléans; deux représentants pour la Commission scolaire de Beaufort, deux pour celle de Chutes Montmorency et deux pour celle de la Côte de Beaufort. Un autre poste est à combler par un représentant au choix des trois commissions scolaires participantes. Le président sortant M. Benoit Bédard a laissé entendre qu'il briguera à nouveau les suffrages. On apprendrait la candidature possible du commissaire Léopold Bouchard à la présidence de la régionale Orléans.

### Carte touristique

**CARLETON** — L'Association touristique de la Gaspésie est actuellement à compléter une carte touristique de la Gaspésie qui sera vendue à travers la région dans tous les kiosques touristiques, ainsi que dans tous les emplacements qui offrent une accommodation aux touristes. Les revenus qu'on en tirera seront réinvestis dans le développement touristique gaspésien.

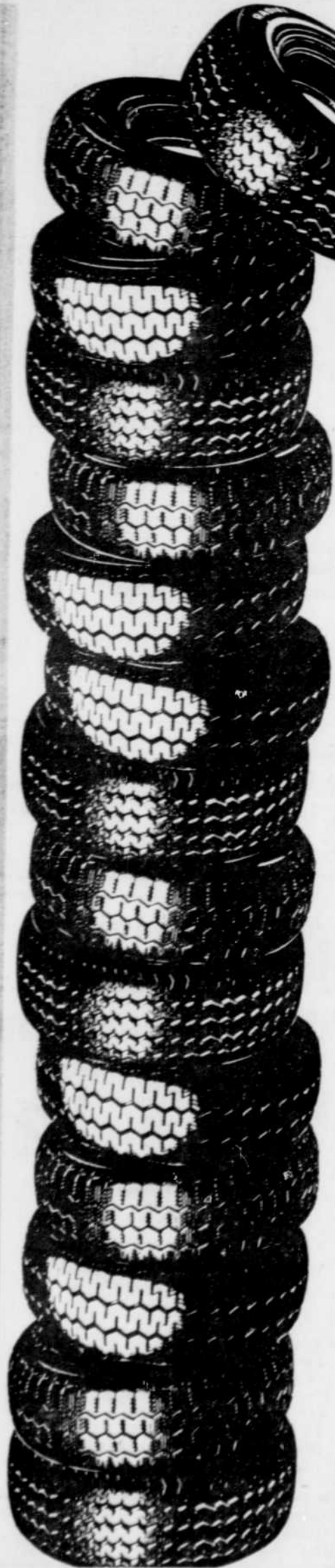
### Concours

#### "Mérite forestier"

**RIMOUSKI** — Pour la deuxième année consécutive, les propriétaires de terrains boisés de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie peuvent participer au concours régional du mérite

### Tournoi provincial

**LEVIS** — Deux cents joueurs de badminton, venant de diverses régions du Québec, participeront à un tournoi-invitation, les 18, 19 et 20 avril à Lévis. Le club "Le Volant" qui présente cette compétition d'envergure provinciale, a prévu un accueil chaleureux pour ces visiteurs qui profiteront à Lévis de facilités nombreuses. Les épreuves se dérouleront sur les courts intérieurs du cégep de Lévis-Lauzon et de l'école polyvalente de Lévis.



# SUPER VENTE DE GONFLÉS



### Pneus radiaux à partir de

155-12	43,35 \$	205-14	76,75 \$	225-15	89,80 \$
155-13	45,55 \$	215-14	81,45 \$	230-15	102,75 \$
165-13	51,38 \$	FR78-14	65,50 \$	P205-75-15	79,60 \$
175-13	58,50 \$	FR78-14	53,08 \$	GR78-15	53,50 \$
BR78-13	63,75 \$	GR78-14	81,45 \$	HR78-15	59,81 \$
175-14	61,95 \$	195-15	74,20 \$	GR70-15	81,55 \$
185-14	51,88 \$	205-15	81,55 \$	HR70-15	86,20 \$
195-14	53,08 \$	215-15	86,20 \$		

### OFFRE SPÉCIALE DU GENRE QUE VOUS ATTENDIEZ!

Nous avons en main une bonne quantité de pneus radiaux de différentes marques repris sur voitures neuves. Ils sont à vous à des prix incroyablement BAS.

13-14 pouces 40\$ 15 pouces 50\$

Nous gardons également la nouvelle série métrique universelle (P)



1250, Boul. Charest ouest, Québec 5, Route Trans-Canada, Lévis

681-8181 837-8873

5055, 1ère avenue, Charlesbourg 628-3571

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 21h. Ouvert aussi le samedi matin de 8h à 12h sur Charest et Route Trans-Canada seulement

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

# La taxe foncière monte de 7.5 p.c. à Sainte-Catherine

par Isabelle JINCHEREAU  
(collaboration spéciale)

**SAINTE-CATHERINE** — Les 2.950 contribuables de la municipalité de Sainte-Catherine devront encaisser une hausse de 7.5 pour 100 de leurs taxes foncières qui atteindront \$2.15 du \$100 d'évaluation, comparativement à \$1 en 1979.

En effet, même si le conseil municipal récupère 100 pour 100 du champ d'impôt foncier scolaire, une légère différence entre les facteurs de re-

dressements de la commission scolaire et de la paroisse s'ajoute à ce montant.

**Dépenses**  
Les dépenses budgétaires prévues pour 1980 sont de l'ordre de \$723,400, comparativement à \$515,904 pour 1979. Le service de l'hygiène du milieu va chercher la plus forte hausse, soit 112 pour 100, puisque \$83,300 seront injectés pour le réaménagement du dépôt et le transport des déchets au nouveau terrain d'enfouissement sanitaire opéré conjointement à Sainte-Jeanne de Pont-Rouge ainsi que pour l'établissement du plan directeur d'égoût.

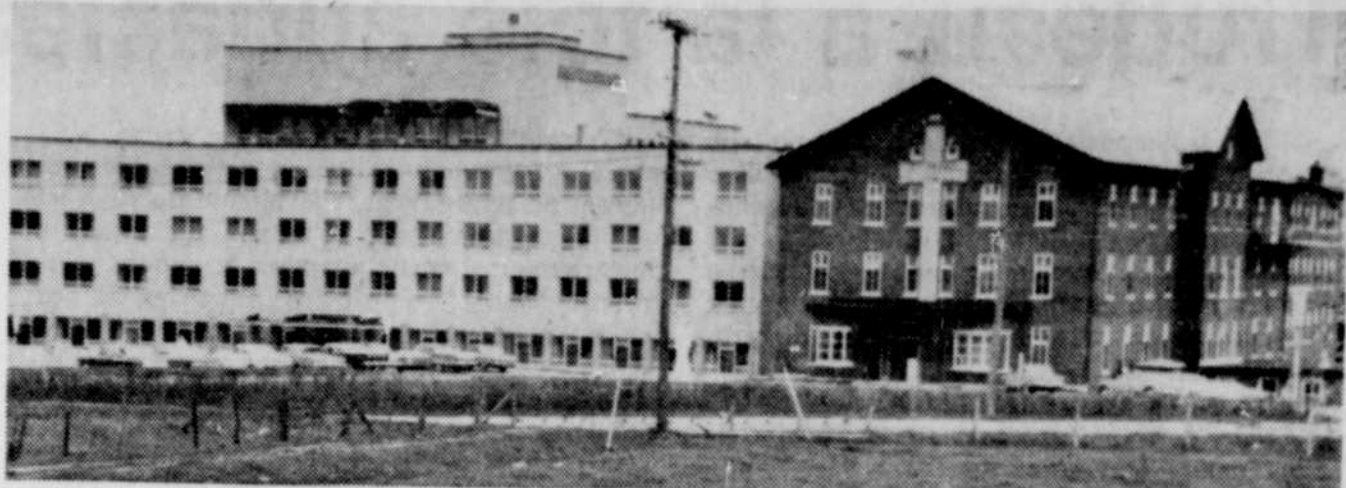
Les dépenses en immobilisations totalisent \$65,083, soit une augmentation de 110 pour 100; en effet, la municipalité agrandira le garage municipal et se dotera d'un centre communautaire. Le service de la sécurité publique augmente de 83 pour 100 par la création de deux nouveaux postes et passe de \$8,192 à \$14,950 en 1980. Quant aux loisirs et culture, ils nécessiteront une mise de \$90,950, soit une hausse de 87 pour 100.

**Revenus**  
Selon le secrétaire de la municipalité, M. Marcel Grenier, le rôle d'évaluation imposable de Sainte-Catherine est de \$14,454,826, soit 22 pour 100 de la valeur réelle des habitations. Les autorités municipales iront chercher \$454,858 en taxes et \$81,315 en compensation.

La taxe d'aqueduc et d'égout augmentera de 20 pour 100 et celle de la cueillette et de la disposition des ordures sera augmentée jusqu'à deux fois et demie, dans certains cas.

La dette actuelle inférieure à un million de dollars devrait atteindre avec les nouveaux investissements de 1980 environ \$1,300,000 et sera épongée par une taxe spéciale. Quant à la taxe d'affaires à tarif fixe, elle variera entre \$10 et \$100. Pour une dernière année, la paroisse récupérera \$57,000 en taxe de vente, qui sera appliquée dans les dépenses capitales à même les revenus courants.

Le maire de Sainte-Catherine, M. Paul-Guy Boucher, estime que les récentes législations du gouvernement du Québec en matière d'administration municipale n'avantagent pas tellement les contribuables et se fie à la participation des gens du milieu pour développer harmonieusement la paroisse en pleine mutation.



L'hôpital Saint-Joseph, à Beauceville

Sans instrument pour travailler

# Un médecin veut quitter l'hôpital de Beauceville

par Paul-Henri DROUIN

**BEAUCEVILLE** — S'il ne reçoit pas les instruments nécessaires à sa pratique professionnelle, le Dr Michel Lemelin, spécialiste en ORL (maladies des oreilles, du nez et de la gorge) envisage de quitter la région de Beauce, dès le 15 mai prochain.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, le Dr Pierre Champagne, président du conseil des médecins et dentistes de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, dans la circonscription de Beauce-Nord.

Le spécialiste Michel Lemelin oeuvre à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville depuis décembre 1979, afin de procurer les soins médicaux et chirurgicaux attachés à cette spéciali-

té et ceci, dans le cadre d'un service régional.

Après quatre mois d'activités, mentionne le communiqué du conseil des médecins et dentistes de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, "ce service spécialisé a offert toute une gamme de soins à la population de Beauce dans un de nos centres hospitaliers, évitant ainsi des déplacements vers les grands centres de la région de Québec".

Au service d'ORL, se rattache un service d'audiologie qui aura toute son importance dans le cadre de la nouvelle loi sur la santé au travail.

Jusqu'à maintenant, affirme le Dr Pierre Champagne, "le spécialiste Michel Lemelin a dû limiter sa pratique à la consultation externe et à la chirurgie mineure dans l'impossibilité qu'il est de disposer d'un équipement moderne et adéquat".

"Et dire que le Dr Michel Lemelin pourrait réaliser beaucoup plus pour notre population s'il en avait les moyens techniques", ajoute le prési-

dent du conseil des médecins et dentistes de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

"Ce qu'on déplore, malgré tous les efforts qu'ont consentis et réalisés les deux centres hospitaliers de Beauceville et Saint-Georges dans le sens d'une complémentarité globale, c'est que le CRSSS et le ministère des Affaires sociales retardent toujours l'injection d'argent dans notre région et retardent ainsi l'implantation définitive du département d'ORL à Beauceville", affirme le Dr Pierre Champagne.

Face à une telle situation et devant les efforts répétés des administrations hospitalières auprès du gouvernement à se buter à des réponses évasives et retardataires, le Dr Pierre Champagne est d'opinion "qu'il devient impérieux que la population beauceronne soit informée d'un état de fait qui risque de la priver de soins médicaux spécialisés en ORL à court terme et invite les Beaucerons qui ont droit à ce service, de se serrer les coudes pour le gagner".

# Sainte-Marie a un surplus de \$112,997

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MARIE** — En 1979, le conseil municipal de la ville de Sainte-Marie de Beauce a enregistré un surplus d'opération de \$112,997. Les revenus se sont totalisés à \$2,526,277 comparativement à des dépenses de \$2,413,280.

Ce surplus d'opération est attribuable à une forte augmentation du montant perçu sur la taxe de vente. On avait prévu recevoir \$550,000 et ces revenus se sont totalisés à \$730,000.

De plus, a déclaré hier, au SOLEIL, M. Michel Lambert, directeur général à la ville de Sainte-Marie de Beauce, "l'entente fédérale-provinciale pour l'encouragement aux logements nous a permis de recevoir \$70,000 et ce montant n'avait pas été prévu dans le budget de 1979".

Au chapitre des revenus, l'imposition de la taxe foncière a rapporté

\$938,354, la compensation tenant lieu de taxes \$65,527, les services rendus à d'autres municipalités pour la protection d'incendie \$2,708, autres services rendus \$262,077, en revenus de sources locales \$122,277, en transferts inconditionnels \$873,862 et en transferts conditionnels \$261,472.

Toutefois, la ville de Sainte-Marie de Beauce a dépensé \$415,788 pour son administration générale, \$110,655 pour sa sécurité publique, \$253,010 pour son transport routier, \$177,904 pour son hygiène du milieu, \$45,201 pour son urbanisme et sa mise en valeur du territoire, \$303,219 pour les loisirs et la culture, \$586,533 pour ses édifices, sa machinerie et ses dépenses en immobilisation, \$440,237 pour son service de dette et \$70,733 pour ses autres dépenses.

# Saint-Joachim: hausse de la taxe foncière

par Gérald OUELLET

Les quelque 1.350 citoyens de la municipalité de Saint-Joachim, verront la taxe de la taxe foncière générale passer de \$0.60 à \$0.78 du \$100 d'évaluation. Ce qui signifie que le contribuable de cette municipalité pourra récupérer \$0.82 du dollar laissé disponible dans le champ d'impôt foncier scolaire rétrocedé aux municipalités depuis le 1er janvier 1980. C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires déposées hier soir à la table du conseil municipal par M. Raymond Fortin, conseiller et président du comité des finances de la municipalité.

Pour ce qui est des taxes de

service, M. Fortin a précisé que le taux de la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères passera de \$25 à \$37. Cette augmentation est due à l'enfouissement des ordures pour se conformer aux exigences du Service de la protection de l'environnement (SPE). Le taux de la taxe d'eau s'élève à \$40, \$45 et \$50, selon les secteurs de la municipalité, tandis que la taxe d'affaires (permis) est maintenue à \$75.

En 1980, les autorités municipales ont prévu dépenser la somme de \$180,000 alors que \$212,000 ont été engagés par le conseil en 1979. M. Fortin a expliqué que cette diminution est attribuable à l'abandon d'un projet de gouverne-

ment fédéral dans le cadre de "Canada au travail et Jeunesse au travail" qui, l'an dernier, avait exigé des déboursés de l'ordre de \$42,000. Au moment où l'on déposait ces prévisions budgétaires, on ne savait pas si le projet fédéral serait renouvelé pour 1980.

Les revenus de la municipalité s'élèveront à \$180,000 pour 1980, dont \$98,000 en taxes foncières générales. Le rôle d'évaluation imposable s'élève à \$12,485,709. M. Fortin a souligné que le présent rôle d'évaluation avait été adopté en 1979.

Les dépenses pour l'année 1980 se lisent comme suit: \$22,000 pour le déblaiement

de la neige; \$22,000 pour l'éclairage de rues; \$17,000 pour l'enlèvement des ordures ménagères; \$10,500 pour les loisirs et sports; \$15,000 pour le service de la dette (section du réseau d'aqueduc); \$8,000 pour l'entretien des rues; \$11,000 pour l'administration du bureau de la municipalité; \$12,000 pour le personnel de la municipalité; \$5,000 pour les frais juridiques; \$6,500 pour le service de la dette (section du rôle d'évaluation); \$4,000 pour l'entretien du réseau d'aqueduc; \$4,000 pour la vérification comptable et \$35,000 aux autres dépenses.

Enfin, M. Fortin a mention-

né que la municipalité de Saint-Joachim terminera son exercice financier de 1980 avec un surplus accumulé d'environ \$18,000 dont \$8,000 en 1979. En 1980, la municipalité mettra l'accent sur deux projets: des travaux sur le réseau de l'aqueduc pour le secteur de "La Miché" et l'asphaltage de trois rues de la municipalité qui nécessiteront des déboursés de l'ordre de \$35,000.

### Pensée du jour

"L'homme maître de soi n'aura point d'autre maître."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

**RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.**  
LAVABOS - TOILETTES  
**RÉEMAILLAGE**  
A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPÉTITIF  
ESTIMATION GRATUITE  
Charles Couture  
(418) 524-5391

# Employeurs! souvenez-vous...



en 1980, le Service de placement étudiant du Québec peut vous faire profiter de subventions très intéressantes.

Vous vous rappelez de votre premier emploi d'été... Vous étiez prêt, comme tout bon étudiant, à faire n'importe quoi pour payer vos études. Et dans ce temps-là, le Gouvernement du Québec n'offrait pas aux employeurs des subventions comme c'est le cas aujourd'hui. Cette année, il y a même une **nouvelle subvention**, accordée à tout employeur qui désire engager des étudiants spécialisés. A vous d'en profiter!

#### Subventions à l'emploi d'étudiants

Conditions de base: vous devez fournir à l'étudiant choisi un minimum de 180 heures de travail et ce, à un salaire d'au moins 4.5 l'heure.  
**Droit de rappel:** vous pouvez reprendre à votre service le ou les étudiants que vous avez engagés l'an dernier par notre intermédiaire, à la condition qu'ils soient inscrits au Service de placement étudiant en 1980.  
**Un maximum de 100 000, \$ au total** peut être payé en subvention à un même employeur.

#### Subvention de 200, \$ par emploi spécialisé

Si votre entreprise n'embauche que des étudiants spécialisés, vous recevrez jusqu'à 200, \$ par emploi.

#### Subvention de 400, \$ par emploi général et spécialisé

Si vous engagez plusieurs étudiants et que vous maintenez le ratio d'un étudiant spécialisé sur trois étudiants embauchés, vous recevrez 1,50 \$ pour chaque heure de travail payé et ce, jusqu'à concurrence de 400, \$ par emploi.

#### Subvention spéciale de 600, \$

Si vous adhérez pour la première fois à notre programme en 1980, vous recevrez 1,50 \$ pour chaque heure de travail payé et ce, jusqu'à concurrence de 600, \$ par emploi. Si vous avez déjà participé à notre programme en 1979, vous pouvez également profiter de cette subvention pour chaque emploi additionnel aux emplois que vous offrez en 1979.

**Cette année simplifiez votre embauche, appelez-nous! Pour renseignements: (418) 643-6965\* ou communiquez avec le centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de chez vous.**

\*Frais virés acceptés



Gouvernement du Québec  
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre  
Direction générale de la Main-d'oeuvre

**sélectronic**  
600, Belvédère, Québec, G1S 3E5 ☎ 683-2525

**PROMOTION**

**Technics SA-300**

- Puissance 70 watts RMS continue
- Distorsion harmonique 0.04%
- Plus facilité de contrôle

**Technics SLB2**

- Changement de vitesse électronique
- Auto retour du bras
- Cellule magnétique de haute qualité Pickering AM-2 - Séparation 34db

**audiosphere**

**AX-110 MARK-III**

- enceintes acoustiques 3 voies
- haut-parleurs 10" - 5" - 3 1/2"
- puissance 50 watts RMS

**le Meilleur SON à Tout PRIX!**

**Prix suggéré: \$1150**  
**SPECIAL: \$799**  
SEULEMENT  
**\$699**  
jusqu'au 19 avril

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

## Les nuits trop douces nuisent à la coulée de l'eau d'érable

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — En raison d'une température peu favorable et stable, la présente récolte de sirop d'érable sera moyenne pour la grande majorité des quelque 2.500 acériculteurs de la région de Québec-Sud.

Pour obtenir de meilleurs résultats, il faudrait un changement de température au cours des prochaines journées, soit chaud le jour et froid la nuit, car déjà dans certains secteurs de cette vaste région, les bourgeons ont déjà fait leur apparition.

Ces opinions ont été émises par des acériculteurs des comtés de Beauce, Dorchester et d'une partie de Frontenac, ainsi que par M. Marcel Gaulin, directeur du service de mise en marché à l'UPA de Québec-Sud, et l'agronome François Gagnon, conseiller en acériculture pour la région.

Des recherches faites auprès d'acériculteurs de chacun des secteurs de Québec-Sud, a permis d'apprendre que dans le haut de Dorchester et le bas de la Beauce, la présente récolte de sirop d'érable ne sera que de 50 pour 100 de l'an passé, alors qu'ailleurs on réussira à atteindre jusqu'à 75 pour 100 de la récolte de l'an passé.

Selon les renseignements obtenus, les secteurs dont la récolte de sirop d'érable sera assez bonne sont ceux de Sainte-Marguerite, Frampton, Saint-Georges, Saint-Jean-de-la-Lande et Saint-Honoré-de-Shenley.

"De plus, ajoute M. Marcel Gaulin, les acériculteurs qui réussissent à faire une bonne récolte sont particulièrement ceux qui utilisent le système de tubulure avec pompe à vide."

Pour démontrer l'importance du système de tubulure l'acériculteur Gérard Veilleux, de Saint-Georges, a été jusqu'à affirmer à M. Gaulin "qu'à ce jour, il a produit 19 barils de sirop d'érable, comparativement à 23 barils l'an passé".

Ce qui a permis à M. Veilleux d'obtenir de tels résultats cette année avec le même nombre d'entailles, a-t-on appris, c'est qu'il a 2.000 érables de plus sur tubulure.

De son côté, M. Fernand Bégin, de Saint-Honoré-de-Shenley, s'attend d'avoir une production d'au moins 80 pour 100 de la récolte de l'an passé, alors que M. Clément Nadeau, de Sainte-Clotilde, atteindra possiblement 66 pour 100.

On rappelle que depuis près de trois ans, dans les seuls comtés de Beauce, Mégantic, Dorchester et Frontenac, près de 3 millions d'entailles furent installées sur système de tubulure, ce qui a nécessité des investissements d'au moins \$6 millions de la part des acériculteurs.

Le système de tubulure a permis dans la seule région de Québec-Sud, d'enregistrer une augmentation de 300.000 entailles, a déclaré l'agronome François Gagnon.

On rappelle que depuis près de trois ans, dans les seuls comtés de Beauce, Mégantic, Dorchester et Frontenac, près de 3 millions d'entailles furent installées sur système de tubulure, ce qui a nécessité des investissements d'au moins \$6 millions de la part des acériculteurs.

Le système de tubulure a permis dans la seule région de Québec-Sud, d'enregistrer une augmentation de 300.000 entailles, a déclaré l'agronome François Gagnon.

## Les producteurs recourent à l'arbitrage pour fixer les prix

**SAINT-GEORGES (P.H.D.)** — La présente récolte des acériculteurs de la région de Québec-Sud tire à sa fin et aucune entente n'a été conclue avec les acheteurs pour la vente des produits de l'érable.

C'est ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL, M. Mario Rodrigue, secrétaire de l'Office des producteurs de sucre et de sirop d'érable de Québec-Sud, en mentionnant "que l'office a décidé d'aller en arbitrage pour obtenir des prix raisonnables pour la récolte de 1980".

"On a dû agir ainsi, a ajouté M. Rodrigue, car la dernière offre des acheteurs était sensiblement la même que l'an passé et pour certaines classes inférieures aux prix minimaux payés pour la récolte de 1979."

Pour la présente année, la Régie des marchés agricoles a jugé bon d'émettre des permis à 10 acheteurs, dont le principal de ces acheteurs est Québec Maple Products de Lennoxville, puisqu'il s'accommode de 50 pour 100 de la récolte des quelque 2.500 producteurs de la région de Québec-Sud.

Pour la cueillette du sirop d'érable, depuis hier, le Syndicat des producteurs de sucre et sirop d'érable de Québec-Sud a distribué 4.800 barils chez 35 dépositaires dans la région. Ces barils sont mis à la disposition des producteurs pour la vente de leurs produits à d'éventuels acheteurs.

### Offre et demande

Selon les renseignements obtenus, la dernière offre des acheteurs possédant des permis pour l'achat des produits de l'érable dans la région de Québec-Sud, pour la récolte de 1980, était la suivante:

	offre	par livre	demande
classe AA	\$1.06		\$1.16
classe A	\$0.96		\$1.09
classe B	\$0.90		\$1.00
classe C	\$0.75		\$0.90
classe D	\$0.70		\$0.81

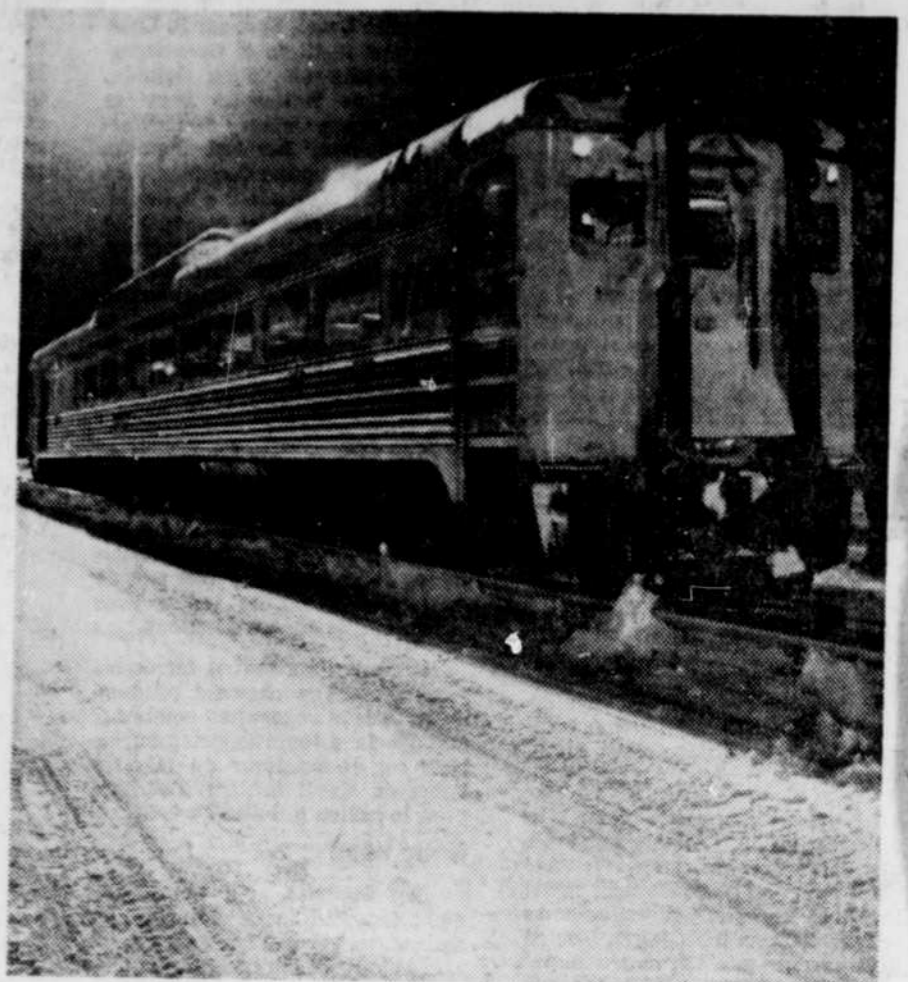
De l'opinion de M. Mario Rodrigue, "il serait déplorable pour les acériculteurs de Québec-Sud de faire marche arrière dans les prix payés par les acheteurs pour leurs produits de l'érable".

M. Rodrigue ajouta: "Pour obtenir les résultats espérés il y aurait avantage qu'on adopte une politique d'unité d'action, afin de permettre aux acériculteurs qu'ils puissent travailler pour la même cause."

"Ce n'est que par cette unité d'action et de pensée, a-t-il dit, que les producteurs de sirop d'érable pourront se doter d'un système de mise en marché ordonné."

"De plus, ajoute M. Mario Rodrigue, un tel système, tout en contribuant à exploiter au maximum les marchés existants et futurs grâce au système coopératif et à l'industrie privée, amènerait la possibilité de défendre plus adéquatement les intérêts collectifs des acériculteurs tels que les coûts de production, l'assurance-récolte, l'assurance-stabilisation et autres."

## en bref



### Autorails améliorés

**NEW CARLISLE** — Le vice-président de la compagnie Via Rail pour le Québec, M. Léo Moisan, a déclaré que les autorails modifiés pourraient être disponibles sur les parcours Gaspé-Matapédia, dès l'automne prochain. Les modifications nécessaires au système de signalisation qu'entraînera la mise en service des nouveaux véhicules ne pourront toutefois pas être effectuées avant 1981. Ces améliorations au service ferroviaire dans la baie des Chaleurs permettraient, selon le vice-président de Via Rail, de raccourcir les horaires d'une heure ou une heure et demie. M. Moisan prenait la parole à New Carlisle, en fin de semaine dernière au cours d'une réunion qui a donné naissance à un comité des transports regroupant les représentants des municipalités desservies par Via Rail entre Gaspé et Matapédia. Ce comité entend notamment promouvoir la complémentarité des transports routier et ferroviaire dans la région.

forestier, organisé par le ministère de l'Énergie et des ressources. Modifiées en 1979, les règlements du concours prévoient désormais une élimination régionale où trois gagnants sont choisis. Le premier se voit attribuer un prix de \$1.500, le deuxième un prix de \$1.000 et le troisième de \$500. Par la suite, une seconde élimination déterminera, parmi les gagnants de toutes les régions du Québec, les lauréats provinciaux des médailles d'or, d'argent et de bronze.

### Fédération de l'âge d'or

**RIMOUSKI** — Une série de rencontres sectorielles préparatoires au congrès régional annuel de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), qui se tiendra à Rimouski les 14 et 15 juin, se dérouleront à St-Léon-le-Grand (16 avril), St-Jérôme (17 avril), St-Gabriel (18 avril), Bic (23 avril), St-Mathieu (24 avril), Marsoui (1er mai), Rivière-au-Renard (2 mai), Cap-aux-Meules (4 mai), Chandler (6 mai), New Richmond (7 mai) et Pointe-à-la-Croix (8 mai).

### Exposition de photos

**GASPE** — En plus de son exposition permanente sur l'histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le musée régional de Gaspé propose, du 17 avril au 18 mai, une exposition de photographies provenant du musée McCord, de Montréal, présentant le Québec et la Gaspésie, tels que vus en 1950 par la photographe new yorkaise Lida Moser. Le musée offre également une exposition des oeuvres du peintre-sculpteur Tennyson Johnson, originaire de Bougainville, qui présente, en peinture et en sculpture, des paysages et des scènes de vie traditionnelle de la région de Saint-Georges-de-la-Malbaie.

### Semaine du bénévolat

**LEVIS** — Avec la collaboration des municipalités de Lévis et Lauzon, le Service d'entraide, regroupement et solidarité de la Rive-Sud, prépare une grosse cérémonie, pour lundi prochain, afin d'inaugurer dignement la semaine du bénévolat. De nombreuses invitations ont été adressées par la coordonnatrice du SERS, Louise Gagnon, aux dirigeants des divers organismes oeuvrant sur le territoire. "Le bénévolat, un investissement", c'est en effet ce qu'entend démontrer cet actif promoteur de l'action bénévole sur la rive sud de Québec.

### Semaine du bénévolat

**MATANE** — La semaine du 21 au 27 avril sera consacrée au bénévolat, alors que la ville de Matane honorera une personne bénévole par excellence dans chacune des associations sportives et socio-culturelles de la municipalité, ainsi que le comité organisateur des Jeux d'hiver 1980.

### L'avenir du mouvement

**SAINT-JEAN** — Les dirigeants de la Corporation des loisirs de Saint-Jean-Christophe ont convoqué une assemblée plénière pour jeudi soir, 17 avril, à 20h. Une importante discussion y est prévue, portant sur l'avenir de cet organisme autonome, où l'action bénévole est particulièrement à l'honneur.

### Un troisième médecin

**PASPEBIAC** — Les membres du conseil d'administration du CLSC-Chaleurs ont accepté qu'un troisième médecin à plein temps travaille au CLSC à compter de l'été 1980. Le conseil d'administration a par ailleurs accepté de parrainer deux projets d'emploi d'été pour les jeunes (PEEJ). Un premier projet portera sur l'information auprès des mères d'enfants de quelques mois à 5 ans, le second sur les méfaits de la drogue intitulé "Action-Drogue-Jeunesse".

### Accessibilité aux lots intramunicipaux

**MATANE** — Les ministres de l'Énergie et des Ressources et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, MM. Yves Bérubé et Jean Garon, présenteront, ce soir, au cours d'une assemblée publique à Sainte-Irène-de-Matapédia, la politique d'accessibilité aux lots publics intramunicipaux. Par cette politique, plus de 10 années de revendications, symbolisées par les Opérations-Dignité, doivent trouver enfin satisfaction. Cette politique assurera également que l'on n'assiste plus jamais à la fermeture de paroisses dans l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, selon les ministres.

### Colloque sur le loisir

**CAP-AUX-MEULES** — Un colloque sur le thème "L'éducation dans le loisir" se tiendra le samedi 19 avril, à la polyvalente régionale des îles de la Madeleine. Ce colloque se veut une occasion de faire le point sur les activités de loisir aux îles. On s'interrogera notamment sur l'importance de la victoire dans les activités sportives, la relation entre loisir et sport et l'accessibilité aux loisirs.

### Prochaines élections

**BEAUPORT** — Il y aura élection le 26 juin prochain, aux sept postes administratifs de la régionale Orliens; deux représentants pour la Commission scolaire de Beauport, deux pour celle de Chutes Montmorency et deux pour celle de la Côte de Beauport. Un autre poste est à combler par un représentant au choix des trois commissions scolaires participantes. Le président sortant M. Benoit Bédard a laissé entendre qu'il briguera à nouveau les suffrages. On apprendrait la candidature possible du commissaire Léopold Bouchard à la présidence de la régionale Orliens.

### Carte touristique

**CARLETON** — L'Association touristique de la Gaspésie est actuellement à compléter une carte touristique de la Gaspésie qui sera vendue à travers la région dans tous les kiosques touristiques, ainsi que dans tous les emplacements qui offrent une accommodation aux touristes. Les revenus qu'on en tirera seront réinvestis dans le développement touristique gaspésien.

### Tournoi provincial

**LEVIS** — Deux cents joueurs de badminton, venant de diverses régions du Québec, participeront à un tournoi-invitation, les 18, 19 et 20 avril, à Lévis. Le club "Le Volant" qui présente cette compétition d'envergure provinciale, a prévu un accueil chaleureux pour ces visiteurs qui profiteront à Lévis de facilités nombreuses. Les épreuves se dérouleront sur les courts intérieurs du cégep de Lévis-Lauzon et de l'école polyvalente de Lévis.

### Concours "Mérite forestier"

**RIMOUSKI** — Pour la deuxième année consécutive, les propriétaires de terrains boisés de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie peuvent participer au concours régional du mérite



# SUPER VENTE DE GONFLÉS



### Pneus radiaux à partir de

155-12	43,35 \$	205-14	76,75 \$	225-15	89,80 \$
155-13	45,55 \$	215-14	81,45 \$	230-15	102,75 \$
165-13	51,38 \$	CR78-14	65,50 \$	P205-75-15	79,60 \$
175-13	58,50 \$	FR78-14	53,08 \$	GR78-15	53,50 \$
BR78-13	63,75 \$	GR78-14	81,45 \$	HR78-15	59,81 \$
175-14	61,95 \$	195-15	74,20 \$	GR70-15	81,55 \$
185-14	51,88 \$	205-15	81,55 \$	HR70-15	86,20 \$
195-14	53,08 \$	215-15	86,20 \$		

## OFFRE SPÉCIALE DU GENRE QUE VOUS ATTENDIEZ!

Nous avons en main une bonne quantité de pneus radiaux de différentes marques repris sur voitures neuves. Ils sont à vous à des prix incroyablement BAS.

13-14 pouces 40\$ 15 pouces 50\$

Nous gardons également la nouvelle série métrique universelle (P)



1250, Boul. Charest ouest, Québec 5, Route Trans-Canada, Lévis

681-8181 837-8873

5055, 1ère avenue, Charlesbourg

628-3571

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 21h.  
Ouvert aussi le samedi matin de 8h à 12h sur Charest et Route Trans-Canada seulement

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

# Le zonage agricole est peu modifié à Montmagny

par Réal LABERGE

**MONTMAGNY** — L'administration municipale de Montmagny n'a pas obtenu grand-chose des changements que cette ville a réclamés aux prévisions gouvernementales de zonage agricole de son territoire.

Du côté nord-ouest de la ville, c'est à peine si la Commission de protection du territoire agricole a accepté de soustraire des terrains réservés à l'agriculture l'emplace-

ment même du centre commercial des Galeries Montmagny Inc.

Sauf ce carré restreint désigné comme proposition 2.1, à l'angle du boulevard Taché ouest et de l'avenue Valcourt, tout le reste a été conservé aux fins agricoles, soit tout l'espace s'allongeant de la route 132 vers le nord, jusqu'au fleuve, et mentionné comme projet 2.2.

Pourtant, cette zone qui fait l'objet de projets de développe-

ments domiciliaires depuis plus d'une dizaine d'années à Montmagny, était destinée et revendiquée comme une "banque" de futurs terrains résidentiels.

### Zones soustraites

Par contre, dans le secteur ouest de Montmagny, la Commission de protection du territoire agricole a indiqué son intention de satisfaire les revendications municipales, quant à quelques autres zones très restreintes.

Ainsi, on prévoit désigner comme terrains libérés des contraintes du zonage agricole, les parcelles désignées 4.1 et 3, au nord-ouest, dans l'angle formé par la 12e Rue et la rue Saint-Jean-Baptiste. Mais cette modification ne sera pas accordée pour les terrains désignés comme projet 4.2, au nord de la route 132.

Par ailleurs, au sud-ouest de la ville de Montmagny, les demandes d'exclusion du zonage agricole seront mieux satisfaites.

Il en sera ainsi pour la zone 5, un triangle à l'extrême sud-ouest et compris entre le chemin de fer du Canadien National et le chemin du Côteau, qui longe l'autoroute transcanadienne vers Saint-Pierre.

Quant au secteur est, l'acceptation gouvernementale sera également plus favorable.

Ainsi, on soustraira des prévisions initiales du zonage agricole une superficie relativement vaste et

susceptible de répondre pour plusieurs années au développement domiciliaire de Montmagny.

Désigné comme le projet 6, le secteur libéré s'étendra à tous les terrains compris entre l'avenue Côté nord, la rue Bretagne, l'avenue Couture, au nord de la route 132, de même que l'espace de cette zone situé entre la route 132 (boulevard Taché est) et la voie ferroviaire du CN.

Pour le centre sportif

## La souscription débute avec \$100,000 en banque à Charny

par Gilles PEPIN

**CHARNY** — La souscription populaire visant à recueillir quelque \$400,000 pour la construction d'un centre sportif et culturel à Charny, se poursuit dans le plus grand enthousiasme. Les 300 sollicitateurs bénévoles, qui frapperont aux portes jusqu'au 25 avril, prévoient même dépasser l'objectif.

Dès l'inauguration de la campagne de souscription, dimanche dernier, le président de la corporation du centre sportif et culturel, M. Léo-Paul Bédard, recevait deux chèques formant un montant total de \$100,000.

Le club Lions de Charny, sous la présidence de M. André Blouin, remettait fièrement son chèque de \$50,000, fruit d'un gros travail qui était soutenu depuis trois ans, justement dans le but de favoriser la construction d'un stade couvert, un projet qui est en effet discuté à Charny depuis longtemps.

La Caisse populaire de Charny, par l'entremise de son président, M. Vincent Lacroix, a remis un don pour un montant semblable.

De nombreux chèques personnels furent aussi transmis, dès dimanche après-midi, aux dirigeants de la corporation. L'enthousiasme était déjà si grand que le maire et président honoraire de la corporation du centre sportif et culturel, M. Georges Lapière, a promis de doubler sa contribution personnelle si l'objectif est dépassé. D'autres personnes l'ont imité.

L'atmosphère est plus que favorable, en fait, depuis samedi soir dernier. La salle paroissiale fut complètement remplie, ce soir-là, pour la veillée de danse qui était alors précédée d'un défilé de

mode, une réalisation de Francine Ancil.

Il y a bien des années que l'on parle de construire un arena à Charny. Cette fois, c'est définitif; le train passe et c'est le temps de le prendre, déclarait le maire Lapière, en fin de semaine.

Et le projet actuel, soigneusement préparé depuis l'automne dernier, prévoit bien plus qu'un stade couvert. En plus d'une patinoire, de dimension réglementaire, le projet inclut une piscine semi-olympique. L'évaluation totale est de \$1.5 million.

A chaque extrémité d'une bâtisse mesurant 64 mètres

par 64 mètres, seront situées la patinoire (avec des gradins pour asseoir 560 personnes) et la piscine de 25 mètres. Se trouveront au centre de nombreux locaux de service, comme ceux de l'administration, un restaurant et, à l'étage, une grande salle polyvalente de 375 mètres carrés.

Les plans sont de l'architecte Guy Filion.

A l'effort local consenti pour le financement, s'ajoutera une subvention du gouvernement du Québec. Le député du comté, M. Jean Garon, a promis, dimanche dernier, de faire les représentations nécessaires.



La terrasse de Lévis est le meilleur endroit pour admirer la Vieille Capitale.

## Lévis aura une terrasse restaurée pour \$100,000

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

**LÉVIS** — La terrasse de Lévis est le meilleur endroit pour admirer le Québec, disent fièrement les Lévisiens. Mais cette terrasse a grandement besoin de se refaire une beauté.

Le conseil municipal de Lévis, bien conscient de cette nécessité, a autorisé des travaux d'amélioration et de restauration évalués à \$100,000. Ces

travaux seront subventionnés à 75 pour 100 par les gouvernements fédéral et provincial, dans le cadre du programme d'amélioration de quartier, qui se poursuit depuis une couple d'années dans le vieux centre-ville de Lévis.

Les travaux doivent débuter en mai prochain. Ils consisteront d'abord à enlever le revêtement bitumineux ou était jadis un terrain de stationnement, pour y planter des arbres et arbustes puis agrandir la surface de

gazon. Des tables et des bancs y seront aussi installés.

Le kiosque, actuellement délabré et depuis longtemps inutilisé, sera réparé et garni de plantes. Les murs de soutènement de même que les tourelles seront eux aussi restaurés et repeints, afin que, dès la saison estivale de cette année, Lévisiens et visiteurs soient vraiment attirés par ce lieu redevenu une aire de récréation saine des gens de la Rive-Sud.

### Pensée du jour

"L'homme maître de soi n'aura point d'autre maître."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

### RENOVATEUR DE BAINOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES

#### REÉMAILLAGE

A DOMICILE CHOIX DE COULEURS PRIX COMPÉTITIF ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture (418) 524-5391

## Employeurs! souvenez-vous...



en 1980, le Service de placement étudiant du Québec peut vous faire profiter de subventions très intéressantes.

Vous vous rappelez de votre premier emploi d'été... Vous étiez prêt, comme tout bon étudiant, à faire n'importe quoi pour payer vos études. Et dans ce temps-là, le Gouvernement du Québec n'offrait pas aux employeurs des subventions comme c'est le cas aujourd'hui. Cette année, il y a même une **nouvelle subvention**, accordée à tout employeur qui désire engager des étudiants spécialisés. A vous d'en profiter!

#### Subventions à l'emploi d'étudiants

**Conditions de base:** vous devez fournir à l'étudiant choisi un minimum de 180 heures de travail et ce, à un salaire d'au moins 4,5 l'heure.

**Droit de rappel:** vous pouvez reprendre à votre service le ou les étudiants que vous avez engagés l'an dernier par notre intermédiaire, à la condition qu'ils soient inscrits au Service de placement étudiant en 1980.

**Un maximum de 100 000, \$ au total** peut être payé en subvention à un même employeur.

#### Subvention de 200, \$ par emploi spécialisé

Si votre entreprise n'embauche que des étudiants spécialisés, vous recevrez jusqu'à 200, \$ par emploi.

#### Subvention de 400, \$ par emploi général et spécialisé

Si vous engagez plusieurs étudiants et que vous maintenez le ratio d'un étudiant spécialisé sur trois étudiants embauchés, vous recevrez 1,505 pour chaque heure de travail payé et ce, jusqu'à concurrence de 400,5 par emploi.

#### Subvention spéciale de 600, \$

Si vous adhérez pour la première fois à notre programme en 1980, vous recevrez 1,50 \$ pour chaque heure de travail payé et ce, jusqu'à concurrence de 600,5 par emploi. Si vous avez déjà participé à notre programme en 1979, vous pourrez également profiter de cette subvention pour chaque emploi additionnel aux emplois que vous offrez en 1979.

**Cette année simplifiez votre embauche, appelez-nous! Pour renseignements: (418) 643-6965\* ou communiquez avec le centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de chez vous.**

\*Frais virés acceptés



Gouvernement du Québec  
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre  
Direction générale de la Main-d'oeuvre



## sélectronic

600, Belvédère, Québec, G1S 3E5 ☎ 683-2525

# 40%

de rabais sur cet ensemble

## Technics



**Technics SA-300**

- Puissance 70 watts RMS continue
- Distorsion harmonique 0.04%
- Plus facilité de contrôle



**Technics SLB2**

- Changement de vitesse électronique
- Auto retour du bras
- Cellule magnétique de haute qualité Pickering AM-2 - Séparation 34db

Prix suggéré: \$1150

SPECIAL: \$799

SEULEMENT

\$699

jusqu'au 19 avril

le Meilleur SON à Tout PRIX!

audiosphere

AX-110 MARK-III

- enceintes acoustiques 3 voies
- haut-parleurs 10" - 5" - 3 1/2"
- puissance 50 watts RMS

QUANTITE LIMITEE

# Décès et avis divers

rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**ALLARD (Joel & Jessie)** —



A St-Lambert le 13 avril 1980, âgés respectivement de 14 ans et 10 mois, sont décédés Joel et Jessie Allard, enfants de M. et Mme Magella Allard (Rose-Aimée Lachance), ils demeureraient au 4350, 4ème Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée.

6450 boul. Henri-Bourassa Charlebourg

à 9h45, pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière St-Férol-des-Neiges. Ils laissent dans le deuil outre leurs parents M. et Mme Magella Allard (Rose-Aimée Lachance), leur frère Michel, leurs grands-parents M. et Mme Henri Lachance, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371.

**AUDET (Alphonse)** — A un sanatorium Bégin, ville de Lac Etchemin, le 2 avril 1980, est décédé Alphonse Audet, rentier, époux de Gertrude Bélanger. Il demeurait à Frampton, Cte. Dorchester. Un libraire a été chanté samedi le 5 avril et le service a eu lieu en l'absence du corps lundi le 7 avril en l'église de Frampton. L'inhumation se fera à une date ultérieure. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines.

**BELLEY (Simone)** — A Pointe-au-Pic, le 14 avril 1980, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Simone Forques, épouse de feu M. Thomas Belley. Elle demeurait au 137 rue Principale, Pointe-au-Pic. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 10h30. Départ du funérarium Lépine Cloutier Ltée.

134, rue Doucet La Malbaie

à 10h15 pour l'église Sacré-Coeur de Pointe-au-Pic et de là au cimetière. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme André Belley (Aline Boies) de La Malbaie, M. et Mme Raymond Belley (Rita Savard) de Québec, M. et Mme Claude Belley (Marriette Gagnon) de Pointe-au-Pic, M. et Mme Florant Jacob (Françoise Cornwall) M. et Mme Louis Belley (Françoise Tremblay) La Malbaie, M. et Mme Claude Dugre (Huguette) de Trois-Rivières, M. et Mme Jean Belley (Solange Girard) de Pointe-au-Pic, M. Gaston Belley de Pointe-au-Pic, son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Honoré Forques, de La Malbaie, Mlle Rachèle Forques de Pointe-au-Pic, M. Michel Belley de Montréal, Mme Joseph-Luc Belley de Cap-Aigle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

**CHAMPAGNE (Léo)** — A Granby, le 13 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Léo Champagne, époux de dame Ida Robinson, demeurant au 349 rue Robinson sud, Granby, exposé dans les salons de la maison funéraire Girardot & Ménard Ltée.

170 rue Dufferin Granby

Lundi, les heures de visite seront de 14h à 17h, de 19h à 22h. Il sera réexposé mardi, 14h, au Salon funéraire Morrissette St-Côme de Beauce.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril, à 14h, à St-Côme, inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Guy Champagne de Sherbrooke, M. et Mme Denis Champagne de Granby, M. et Mme Albert Rousseau (Marcelle), de Cap-Rouge, Québec, M. et Mme Réal Lemieux (Monique), Ville Laval; ses petits-enfants: Pierre, Thierry, Julie, Isabelle, Martin et Stéphane Champagne, François Lemieux, ses sœurs et ses beaux-frères: M. et Mme Wilboud Chamberland (Ida), de St-Georges, comté Beauce, M. et Mme Ovide Dionne (Blanche), de Brunswick, Maine, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Yvonne Berthé Boulanger de St-Côme, comté Beauce, Mme Yvonne Routhier, M. et Mme Hervé Routhier, M. et Mme Philippe Routhier, M. et Mme Albert Routhier, tous de Waterville, Maine, M. et Mme Robert Morrissette, St-Côme, comté Beauce, M. et Mme Lionel Routhier de Eastman, M. et Mme Roland Routhier, Orsainville, Québec, M. et Mme Jean-Louis Routhier, Lac-Échemin, comté Dorchester, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

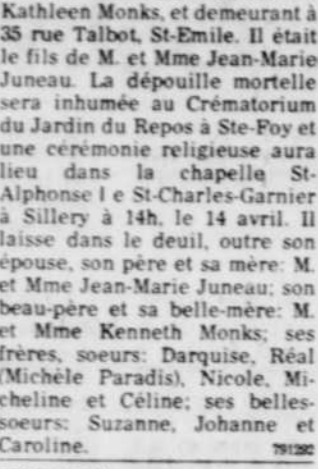
**CREPEAULT (Luvina Morency)** — A Cap-Rouge, le 14 avril 1980, à l'âge de 92 ans et 2 mois, est décédée dame Luvina Morency, épouse de feu M. Joseph Crépeault. Elle demeurait au foyer le Blanc Sommet Cap Rouge. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril, à 10 heures. Départ du funérarium De L'Anse

290, 8ème rue

à 9h55 pour l'église St-Esprit, et de là au cimetière de Notre-Dame des Laurentides. Elle laisse dans le deuil ses enfants Mme Cécile Dion, M. et Mme Léandre Crépeault, (Jeannette Boivin), Mme Rose-Hélène Blanchette, sœur Pauline Crépeault des Soeurs du Bon Pasteur de Québec, M. et Mme Eddie Crépeault (Denise Pilote), M. et Mme Antoine Jobidon (Marielle), son frère ses sœurs et sa belle-sœur M. et Mme Ernest Morency, Mme Georgianna Langlois, Mme Evelyn Turgeon, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. A noter que le salon sera ouvert à compter de mardi, le 15 avril à 14 heures. Le salon sera fermé entre 17 heures et 19 heures.

**CROTEAU (André)** — A Québec, le 11 avril 1980, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement M. André Croteau, marié à Kathleen Monks, et demeurant à 33 rue Talbot, St-Émile. Il était le fils de M. et Mme Jean-Marie Juneau. La dépouille mortelle sera inhumée au Crématorium du Jardin du Repos à Ste-Foy et une cérémonie religieuse aura lieu dans la chapelle St-Alphonse I et St-Charles-Garnier à Sillery le 14, le 14 avril. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa mère; M. et Mme Jean-Marie Juneau; son beau-père et sa belle-mère; M. et Mme Kenneth Monks; ses frères, sœurs: Darquise, Réal (Michèle Paradis), Nicole, Micheline et Céline; ses belles-sœurs: Suzanne, Johanne et Caroline.

**DORION (François)**



Aux Escoumins, le 10 avril 1980, à l'âge de 21 ans est décédé accidentellement M. François Dorion, biologiste, fils de Mme Sylvette Bernier Dorion, diététiste à l'hôpital Saint-François d'Assise et de M. Gilles Dorion, professeur à la Faculté des Lettres de l'université Laval. Il demeurait au 2729 rue Le Verrier, Sainte-Foy. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, sa sœur Hélène, ses grands-parents: M. et Mme Odilon Bernier, ses oncles et tantes: M. et Mme Joseph Lizio (Madeleine), M. et Mme Gilles Bernier, M. et Mme Raymond Bernier, Mme Marcel Dorion, M. et Mme Gaston Dorion, M. et Mme René Dorion, M. Paul Dorion, M. et Mme Gérard Fortier, M. et Mme Jacques Dorion, M. et Mme Michel Dorion, M. et Mme Claude Dorion, M. et Mme Yvon Dorion, M. et Mme Guy Boucher, son amie Francine, ainsi que de nombreux cousins, cousines et amis. Une messe de requiem sera chantée, en l'absence du corps, à l'église Notre-Dame-de-Foy, samedi le 19 avril 1980 à 10h à la famille se tien dra à l'église à partir de 9h30 pour recevoir les marques de condoléances. Compenser l'envoi des fleurs par un don adressé au GIROQ, à l'attention de M. Edwin Bourget, local 2064, Pavillon Vachon, Faculté Sciences et Génie, université Laval, G1K 7P4.

**DUBOIS (Lucia Racine)**



A l'Hôtel-Dieu, le 13 avril 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Lucia Dubois, épouse de feu Louis-Philippe Dubois. Elle demeurait au 9 rue Sault-au-Matelot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée.

990 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-des-Victoires et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Dubois (Viola Ferguson) de Montréal, Mme Lucie Walker d'Ottawa, M. Léo Dubois, M. et Mme Claude Olivier (Thérèse), M. et Mme Martial Wagner (Gilberte) de Bradford, Ontario, M. et Mme Robert Dubois (Thérèse Dionne), sa belle-sœur: Mme Hénédine Dubois Ouellet de Chicoutimi ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

**DUGAS (Eugénie)** — A Montréal, le 13 avril 1980, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Eugénie Du est autrefois de Québec. Elle demeurait 235, Sherbrooke ouest, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, 16 avril, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée.

990, 1ère Avenue

à 10h45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa

sœur Marie-Anne, ses frères et belles-sœurs M. et Mme Ernest Dugas (Albertine St-Onge), M. et Mme Willie Dugas, ainsi que de nombreux: neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

**GAGNE (Laurette Vézina)** — A Québec, le 13 avril 1980, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Laurette Vézina, épouse de feu M. J. Gagné. Elle demeurait 127, 11ème rue, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, 16 avril, à 10h, en l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jacques (Marie Dussault), Louise (André Boucher), Lucie (Carmello Romano), sa petite-fille Catherine, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Paul Bédard (Irène), M. et Mme Guy Vézina (Pierrette Paradis), M. et Mme Roch Marcotte (Jacqueline), M. et Mme Roger Vézina (Gertrude Violet), M. et Mme Julien Asselin (Marie-Marthe), Mme Marie-Anne Guérin, Langis, Gemma, M. et Mme Isidore Gagné, M. et Mme Charles Parent, Mme Edmond Gagné, Joseph Gagné, Arthur Gagné, M. et Mme Eugène Gagné, M. et Mme Alfred Gagné, Mlle Marie-Anne Gagné, M. et Mme Fernand Gagné, nombreux cousins, cousines, neveux et nièces. La dépouille n'étant pas exposée, parents et amis sont priés de se rendre à l'église, une demi-heure avant l'heure du service, pour rencontrer les membres de la famille. Sous la direction de la

Coop. funéraire du Plateau

**GUAY (Marie-Anne)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 avril 1980, à l'âge de 89 ans et 11 mois, est décédée Mlle Marie-Anne Guay, fille de feu Albani Guay et de sa femme Virginie Betie. Elle demeurait au 214 St-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril, à 11 heures. Départ du funérarium Blais et Cloutier Ltée.

239 St-Joseph Lauzon

à 10h45 pour l'église St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert lundi et mardi de 19 à 22 heures. Mercredi, il ouvrira à 9 heures.

**HUOT (Adélar)** — A l'Hôpital Ste-Anne de Beauport, le 14 avril 1980, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédé M. Adélar Huot. Il demeurait à Château-Richer. Les funérailles auront lieu mercredi, 16 avril, à 15h. Départ du salon funéraire de la

Coop des Frais Funéraires

7851 av. Royale Château-Richer

à 14h45 pour l'église de Château-Picher et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Narcisse Rhéaume (Marie-Anne), Mme Georges Laplante (Mathilde), M. et Mme Pierre Huot (Germaine Cloutier), M. et Mme Emmanuelle Lemelin (Georgina), M. et Mme Antoine Huot (Marie-Pauline Trépanier), M. et Mme Alfred Allard (Thérèse), M. et Mme Robert Paré (Rose-Yvonne), Mme Joseph Huot (Cécile Cloutier), Mme Mathias Huot (Jacqueline Robitaille).

**JOURNAULT (Magella)** — A Québec, le 11 avril 1980, à l'âge de 52 ans, est décédée le capitaine Magella Journauld, époux de dame Pauline Thériault. Il demeurait au 272, route 285, L'Islet-sur-Mer. Un service sera chanté, mercredi, le 16 avril 1980, à 14h, en l'absence du corps, en l'église de L'Islet-sur-Mer. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Marc et Alain; sa mère: Mme Adrien Journauld; ses beaux-parents: M. et Mme Eugene Thériault; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Claude Paradis (Adrienne), Mlle Lucette Journauld, M. et Mme Paul Fortin (Rita), M. et Mme Joseph Breton (Rachel), M. et Mme Marcel Journauld (Jeannette Després), M. et Mme Jean-Luc Journauld (Stella Murray), M. et Mme Guy Paquin, M. et Mme Roger Thériault, M. et Mme Hervé Thériault, M. et Mme Charles Labrecque, M. et Mme Gaston Thériault, Mlle Réjeanne Thériault, M. et Mme Réal Thériault, M. Yves Thériault. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer.

**LAFLEUR (Thérèse Sr. Marie-Dominique)** — Au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille ouest, le 14 avril 1980, à l'âge de 68 ans, est décédée Sr Marie-Dominique (Thérèse Lafleur) des Soeurs dominicaines de la Trinité. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril, à 14h30. Départ du foyer funéraire de la communauté, 1045 ouest, boul. St-Cyrille pour la chapelle de l'Institution et de là au cimetière de la communauté. Sous la direction de

J. Bouchard & Fils Ltée Québec

La défunte laisse dans le deuil ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Léonide Gagnon (Lucille) de Montréal, M. et Mme Lorenzo Lafrance (Juliette) de Price-Matane. Ses frères M. Jean-Louis Lafrance de Price, Matane et M. Alexandre Lafrance de Montréal, des neveux et nièces.

Aux parents et amis qui vous ont témoigné de la sympathie, lors d'un décès, offrez vos remerciements.

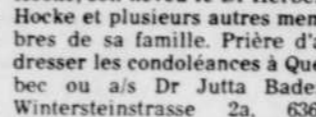
647-3311

## LANGÉ (Dr Carl Christian)



A Friedberg Hessen en Allemagne, le 12 avril, à l'âge de 77 ans, est décédé le Dr Carl Langé, oto-rhino-laryngologiste, époux de dame Maria von Buegnier. Ayant pris sa retraite après une longue carrière comme médecin en Allemagne, il résidait depuis 1972 au 1083 de l'avenue Dijon à Sainte-Foy. Conformément à ses derniers vœux, ses funérailles auront lieu dans sa ville natale, à Kassel. Il laisse dans le deuil à Québec, outre son épouse, sa fille et son gendre: le Dr et Mme Michel Lecours (Almut), et leurs enfants: Christianne, Mireille et Jean-Yves, en Allemagne, sa fille: le Dr Jutta Bader, son fils et sa belle-fille: M. et Mme Wolfgang Lange et six petits-enfants; sa sœur Mme Erna Hocke, son neveu le Dr Herbert Hocke et plusieurs autres membres de sa famille. Prière d'adresser les condoléances à Québec ou à Dr Jutta Bader, Wintersteinstrasse 2a, 6360 Friedberg Hessen, Allemagne. La famille demande de ne pas envoyer de fleurs.

**LANDRY (Hélène Mercier)**



Mme Paul-Emile Racine, ses enfants, remercient tout sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Paul-Emile Racine, décédé le 3 mars 1980, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**RACINE (Paul-Emile)**



Mme Paul-Emile Racine, ses enfants, remercient tout sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Paul-Emile Racine, décédé le 3 mars 1980, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**

**ARIAL (Marie Lemieux)** — Samedi le 19 avril, à 14 heures, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Mme Marie Lemieux, épouse de Louis Ariel. Parents et amis y sont invités.

**760 FAVEURS OBTENUES**

REMERCIEMENTS à Ste-Anne, pour la faveur obtenue, avec promesse de publier, L.L.

**SERVICES SPECIAUX**

**780 FLEURISTES**

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739.

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**

Thériault & Fils 710, 1838 Avenue, Québec, 524-1961.

**DECES ET AVIS DIVERS**

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

de l'Anse 290, 8e Rue

à 13h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Phi-

# Les perles de Reagan

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — M. Ronald Reagan, qui pourrait être le prochain président des Etats-Unis, inquiète la classe politique américaine par la légèreté de certaines de ses déclarations.

A mesure que se dessine la possibilité que le principal adversaire républicain de Jimmy Carter batte le président démocrate aux élections de novembre, cette inquiétude supplante progressive-ment les arrière-pensées qu'inspirait déjà l'âge de M. Reagan (il aura 70 ans en février prochain).

L'une des affirmations électorales les plus hasardeuses, et les plus remarquables, de M. Reagan est que l'Alaska posséderait davantage de pétrole que l'Arabie saoudite. Il suffirait, selon lui, que les Etats-Unis exploitent mieux ce pétrole pour qu'ils se libèrent de leur dépendance à l'égard du pétrole arabe. En réalité, les réserves prouvées de l'Alaska sont très inférieures à celles de l'Arabie saoudite.

M. Reagan affirme que l'un de ses talents est de savoir s'entourer de spécialistes compétents. Mais il reconnaît puiser nombre d'informations, qu'il présente ensuite comme des faits irréfutables, dans des coupures de presse et des conversations fortuites.

Imperturbable, M. Reagan affirme à ses électeurs que le gouvernement fédéral dilapide trois dollars pour chaque dollar distribué aux nécessiteux au titre de l'assistance sociale. Selon les sources officielles, la dépense réelle n'est que de 12 cents par dollar distribué.

**"M. Massachusetts"**

Déjà handicapé par son âge et son ancienne carrière d'acteur, M. Reagan risque d'avoir fort à faire pour améliorer sa crédibilité d'homme d'Etat éventuel. Il lui est arrivé de confondre l'Indonésie et l'Indochine, le Pakistan et l'Afghanistan. Il y a quelques jours, parlant du sénateur du Massachusetts Edward Ken-

nedey, il l'a appelé "M. Massachusetts".

En février déjà, il lui avait fallu fournir des explications embarrassées sur une plaisanterie racontée à des journalistes et qui ridiculisait les Polonais et les Italiens. Au pays des groupes ethniques fortement organisés, c'était la gaffe à ne pas faire.

M. Reagan aime à souligner que, comme gouverneur de la Californie en 1967-74, il a diminué les impôts de \$5.7 milliards. Mais le magazine "Time" rappelait qu'auparavant, il les avait augmentés de \$21 milliards. Cette semaine, c'est "Newsweek" qui fait le décompte des "perles" de M. Reagan.

Hier, une caricature féroce est parue dans des journaux américains: elle montre M. Reagan, le crâne ouvert, tandis que ses collaborateurs y versent par poubelles entières des informations erronées.

L'une des dernières en date a consisté à affirmer que les soldats américains du Vietnam n'avaient pas les mêmes droits que les autres anciens combattants. M. Reagan a dû reconnaître qu'il n'en était rien: il avait mal compris les explications de

ses conseillers, un amiral et un général.

## Populaire

Pourtant, sa popularité ne baisse pas auprès d'une partie importante du public: selon une estimation récente de l'appareil du Parti démocrate, 18 Etats sur 50 seraient déjà acquis à M. Reagan, et le président Carter ne disposerait plus que de 25 Etats "sûrs".

M. Ronald Reagan est considéré comme le grand favori des prochaines élections présidentielles américaines par les "bookmakers" britanniques.

La firme "Ladbroke's" a décidé de prendre désormais les paris sur ses chances à 11 contre huit, c'est-à-dire que le gain en cas de victoire sera inférieur à la somme risquée. Cette cote n'a pas découragé les parieurs puisqu'un Californien a déjà "misé" \$30.000 sur les chances de M. Reagan qui lui rapporterait \$25.000 en cas de victoire... en plus de sa mise il est vrai.

"Ladbroke's" prend les paris à égalité sur les chances du président Carter, à 20 contre un pour le sénateur Kennedy, à 33-1 pour M. Bush et à 50-1 pour M. Anderson.

# Trafic de caviar

LONDRES (AFP) — Deux cents membres du ministère soviétique des Pêches, dont de hauts fonctionnaires, auraient été arrêtés après la découverte d'un trafic de caviar avec des firmes occidentales portant sur plusieurs millions de dollars, rapporte aujourd'hui le "Financial Times" de Londres.

Le journal rappelle que les crimes économiques impliquant des devises étrangères sont punis de mort en URSS et indique que plus de 150

personnes seraient passibles de la peine de mort dans cette affaire.

Le quotidien des milieux d'affaires précise que le caviar était conditionné dans des boîtes de conserve étiquetées "hareng fumé assaisonné" et vendu au prix fort en devises à des firmes occidentales qui le reconditionnaient. Une partie des profits de ces firmes était versée à un compte bancaire en Suisse, au bénéfice de fonctionnaires soviétiques.

# Salvador: 29 morts

SAN SALVADOR (d'après UPI) — Au moins 29 personnes ont été tuées dans des accrochages entre forces de l'ordre et éléments de gauches salvadoriens, a-t-on appris hier, de sources officielles.

Selon ces sources, un demi-millier de paysans ont été forcés par la violence à se réfugier dans les casernes de la Garde nationale.

Le maire de Soyopango, une municipalité de la banlieue de San Salvador, et quatre de ses concitoyens ont été abattus à bout portant par des membres des Forces de libération populaire (extrême gauche).

En hommage à

## FRANÇOIS DORION

BIOLOGISTE

Sois heureux François dans ce paradis féérique des profondeurs marines. Continue de créer aux gens de la terre les joies indescriptibles de tes découvertes follement admiratives.

Tes parents et amis.

un nouveau funérarium à Neufchatel

Dernièrement, Lépine-Cloutier inaugurerait une nouvelle résidence, située au 208 boulevard l'Ornière à Neufchatel. Elle comprend deux salons aménagés avec dignité et sobriété. Des aires de repos et de détente y sont adjacentes. Sur un même étage, vous trouverez tous les services et les commodités. Facile d'accès pour les populations avoisinantes, la résidence offre un vaste stationnement réservé aux visiteurs.

Une façon de mieux faire avec respect!

# décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

### ALLARD (Joel & Jessie) —



A St-Lambert le 13 avril 1980, âgés respectivement de 14 ans et 10 mois, sont décédés Joel et Jessie Allard, enfants de M. et Mme Magella Allard (Rose-Aimée Lachance), ils demeurent au 4350, 4ème Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée, 6450 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

à 9h45, pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière St-Férol-des-Neiges. Ils laissent dans le deuil outre leurs parents M. et Mme Magella Allard (Rose-Aimée Lachance), leur frère Michel, leurs grands-parents M. Georges-Henri Allard et M. et Mme Henri Lachance, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371. 791280

### AUDET (Alphonse) —

A sanatorium Bégin, ville de Lac Etchemin, le 2 avril 1980, est décédé Alphonse Audet, rentier, époux de Gertrude Bélanger il, il demeurait à Frampton, Cte. Dorchester. Un libéra a été chanté samedi le 5 avril et le service à eu lieu en l'absence du corps lundi le 7 avril en l'église de Frampton. L'inhumation se fera à une date ultérieure. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. 791282

### BELLEY (Simone) —

A Pointe-aux-Pic, le 14 avril 1980, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Simone Forgues, épouse de feu M. Thomas Belley. Elle demeurait au 137 rue Principale, Pointe-aux-Pic. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 10h30. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée, 134 rue Doucet, La Malbaie

à 10h15 pour l'église Sacré-Coeur de Pointe-aux-Pic et de là au cimetière. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme André Belley (Aline Boies) de La Malbaie, M. et Mme Raymond Belley (Rita Savard) de Québec, M. et Mme Claude Belley (Mariette Gagnon) de Pointe-aux-Pic, M. et Mme Florant Jacob (Françoise Cornwall), M. et Mme Louis Belley (Françoise Tremblay) de La Malbaie, M. et Mme Claude Dugré (Huguette) de Trois-Rivières, M. et Mme Jean Belley (Solange Girard) de Pointe-aux-Pic, M. Gaston Belley de Pointe-aux-Pic; son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Honoré Forgues, de La Malbaie, Mlle Rachel Forgues de Pointe-aux-Pic, M. Michel Belley de Montréal, Mme Joseph-Ulric Belley de Cap-Aigle, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. 791283

### CHAMPAGNE (Léo) —

A Granby, le 13 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Léo Champagne, époux de dame Ida Routhier, demeurant au 349 rue Robinson sud, Granby, exposé dans les salons de la maison funéraire

Girardot & Ménard Ltée, 170 rue Dufferin, Granby

Lundi, les heures de visite seront de 14h à 17h, de 19h à 22h. Il sera réexposé mardi, 14h, au Salon funéraire Morrisette, St-Côme de Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril, à 14h, à St-Côme, inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Guy Champagne de Sherbrooke, M. et Mme Denis Champagne de Granby, M. et Mme Albert Rousseau (Marielle), de Cap-Rouge, Québec, M. et Mme Réal Lemieux (Monique), Ville Lavall; ses petits-enfants: Pierre, Thierry, Julie, Isabelle, Martin et Stéphane Champagne, François Lemieux; ses sœurs et ses beaux-frères: M. et Mme Vilbon Chamberland (Ida), de St-Georges, comté Beauce, M. et Mme Ovide Dionne (Blanche), de Brunswick, Maine; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme vve Berthe Boulanger de St-Côme, comté Beauce, Mme vve Aurèle Routhier, M. et Mme Hervé Routhier, M. et Mme Philippe Routhier, M. Albert Routhier, tous de Waterville, Maine, M. et Mme Robert Morrisette, St-Côme, comté Beauce, M. et Mme Lionel Routhier de Eastman, M. et Mme Roland Routhier, Orsainville, Québec, M. et Mme Jean-Louis Routhier, Lac-Étchemin, comté Dorchester, ainsi que de nombreux neveux et nièces. 791282

### CREPEAULT (Luvina Morency) —

A Cap-Rouge, le 14 avril 1980, à l'âge de 92 ans et 2 mois, est décédée dame Luvina Morency, épouse de feu M. Joseph Crépeault. Elle demeurait au foyer le Blanc Sommet Cap Rouge. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 16 avril, à 10 heures. Départ du funérarium

De L'Anse, 280, 8ème rue

### à 9h55 pour l'église St-Esprit, et de là au cimetière de Notre-Dame des Laurentides. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Cécile Dion, M. et Mme Léandre Crépeault, (Jeannette Boivin), Mme Rose-Hélène Blanche, sœur Pauline Crépeault des Sœurs du Bon Pasteur de Québec, M. et Mme Eddie Crépeault (Denise Pilote), M. et Mme Antoine Jobidon (Marielle), son frère ses sœurs et sa belle-sœur M. et Mme Ernest Morency, Mme Georgianna Langlois, Mme Evelyn Turgeon, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. A noter que le salon sera ouvert à compter de mardi, le 15 avril à 14 heures. Le salon sera fermé entre 7 heures et 19 heures. 792221

### CROTEAU (André) —

A Québec, le 11 avril 1980, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement M. André Croteau, marié à Kathleen Monks, et demeurant à 35 rue Talbot, St-Emile. Il était le fils de M. et Mme Jean-Marie Juneau. La dépouille mortelle sera inhumée au Crématorium du Jardin du Repos à Ste-Foy et une cérémonie religieuse aura lieu dans la chapelle St-Alphonse le St-Charles-Garnier à Sillery à 14h, le 14 avril. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa mère: M. et Mme Jean-Marie Juneau; son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Kenneth Monks; ses frères, sœurs: Darquise, Réal (Michèle Paradis), Nicole, Micheline et Céline; ses belles-sœurs: Suzanne, Johanne et Caroline. 791282

### DORION (François) —

Aux Escoumins, le 10 avril 1980, à l'âge de 21 ans est décédé accidentellement M. François Dorion, biologiste, fils de Mme Sylvette Bernier Dorion, diététiste à l'hôpital Saint-François d'Assise et de M. Gilles Dorion, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Laval. Il demeurait au 2729 rue Le Verrier, Sainte-Foy. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, sa sœur Hélène, ses grands-parents: M. et Mme Odilon Bernier, ses oncles et tantes: M. et Mme Joseph Lizzio (Madeleine), M. et Mme Gilles Bernier, M. et Mme Raymond Bernier, Mme Marcel Dorion, M. et Mme Gaston Dorion, M. et Mme René Dorion, M. Paul Dorion, M. et Mme Gérard Fortier, M. et Mme Jacques Dorion, M. et Mme Michel Dorion, M. et Mme Claude Dorion, M. et Mme Yvon Dorion, M. et Mme Guy Boucher, son amie Francine, ainsi que de nombreux cousins, cousines et amis. Une messe de requiem sera chantée, en l'absence du corps, à l'église Notre-Dame-de-Foy, samedi le 19 avril 1980 à 10h a.m. La famille se tien dra à l'église à partir de 9h30 pour recevoir les marques de condoléances. Compenser l'envoi des fleurs par un don adressé au GIRDQ, à l'attention de M. Edouard Bourget, local 2064, Pavillon Vachon, Faculté Sciences et Génie, université Laval, G1K 7P4. 840031

### DUBOIS (Lucia Racine) —

A l'Hôtel-Dieu, le 13 avril 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Lucia Dubois, épouse de feu Louis-Philippe Dubois. Elle demeurait au 9 rue Sault-au-Matelot. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée, 990 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-des-Victoires et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Dubois (Viola Ferguson) de Montréal, Mme Lucie Walker d'Ottawa, M. Léo Dubois, M. et Mme Claude Olivier (Thérèse), M. et Mme Martial Wagner (Gilberte) de Brandford, Ontario, M. et Mme Robert Dubois (Thérèse Dionne), sa belle-sœur: Mme Hénédine Dubois Ouellet de Chicoutimi ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 793580

### DUGAS (Eugénie) —

A Montréal, le 13 avril 1980, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Eugénie Du Jas, autretfois de Québec. Elle demeurait 235 Sherbrooke ouest, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, 16 avril, à 11h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue

à 10h45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Ernest Dugas, M. et Mme Lorenzo Lafrance (Juliette) de Price-Matane. Ses frères M. Jean-Louis Laflaur de Price, Matane et M. Alexandre Laflaur de Montréal, des neveux et nièces. 793581

### LAFLEUR (Thérèse) Sr. Marie-Du-Christ, O.P. —

Au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille ouest, le 14 avril 1980, à l'âge de 68 ans, est décédée Sr Marie-Du-Christ (Thérèse Laflaur) des Sœurs dominicaines de la Trinité. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril, à 14h30. Départ du foyer funéraire de la communauté, 1045 ouest, boul. St-Cyrille pour la chapelle de l'Institution et de là au cimetière de la communauté. Sous la direction de J. Bouchard & Fils Ltée Québec

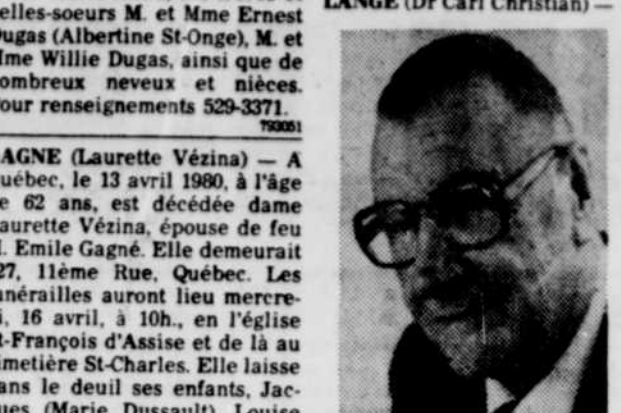
La défunte laisse dans le deuil ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Léonide Gagnon (Lucille) de Montréal, M. et Mme Lorenzo Lafrance (Juliette) de Price-Matane. Ses frères M. Jean-Louis Laflaur de Price, Matane et M. Alexandre Laflaur de Montréal, des neveux et nièces. 793582

### ROBERGE (Georges) —

A l'hôpital St-Augustin, le 13 avril 1980, à l'âge de 93 ans et 9 mois, est décédé M. Georges Roberge, époux de feu dame Philomène Villeneuve. Il demeurait au 2180, 26e Rue. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 16 avril, à 14h. Départ du funérarium

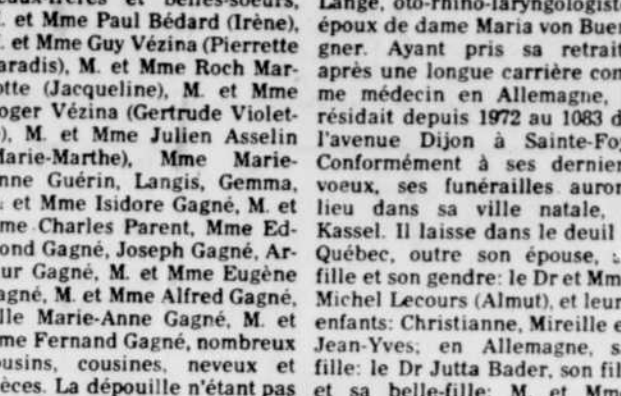
de l'Anse, 280, 8ème Rue

### LANGÉ (Dr Carl Christian) —



A Friedberg Hessen en Allemagne, le 12 avril, à l'âge de 77 ans, est décédé le Dr Carl Lange, oto-rhino-laryngologiste, époux de dame Maria von Buenger. Ayant pris sa retraite après une longue carrière comme médecin en Allemagne, il résidait depuis 1972 au 1083 de l'avenue Dijon à Sainte-Foy. Conformément à ses derniers vœux, ses funérailles auront lieu dans sa ville natale, à Kassel. Il laisse dans le deuil à Québec, outre son épouse, sa fille et son gendre: le Dr et Mme Michel Lecours (Almut), et leurs enfants: Christiane, Mireille et Jean-Yves, en Allemagne, sa fille: le Dr Jutta Bader, son fils et sa belle-fille: M. et Mme Wolfgang Lange et six petits-enfants; sa sœur Mme Erna Hocke, son neveu le Dr Herbert Hocke et plusieurs autres membres de sa famille. Prière d'adresser les condoléances à Québec ou à St-Jutta Bader, Wintersteinstrasse 2a, 6360 Friedberg Hessen, Allemagne. La famille demande de ne pas envoyer de fleurs. 843365

### LANDRY (Hélène Mercier) —



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 avril 1980, à l'âge de 89 ans et 11 mois, est décédée Mlle Marie-Anne Guay, fille de feu Albani Guay et de feu dame Virginie Betie. Elle demeurait au 214 St-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril, à 11 heures. Départ du funérarium

Blais et Cloutier Ltée, 239 St-Joseph, Lauzon

à 10h45 pour l'église St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert lundi et mardi de 19 à 22 heures. Mercredi, il ouvrira à 9 heures. 793582

### HUOT (Adélaïde) —

A l'Hôpital Ste-Anne de Beauport, le 14 avril 1980, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédée M. Adélaïde Huot. Elle demeurait à Château-Richer. Les funérailles auront lieu mercredi, 16 avril, à 15h. Départ du salon funéraire de la Coop des Frais Funéraires 7851 av. Royale Château-Richer

### à 14h45 pour l'église de Château-Picher et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Narcisse Rhéaume (Marie-Anne), Mme Georges Laplante (Mathilde), M. et Mme Pierre Huot (Germaine Cloutier), Mme Emmauel Lemelin (Georgianna), M. et Mme Antoine Huot (Marie-Paul Trépanier), M. et Mme Alfred Allard (Thérèse), Mme Robert Paré (Rose-Yvonne), Mme Joseph Huot (Cécile Cloutier), Mme Mathias Huot (Jacqueline Robitaille). 793583

### JOURNAULT (Magella) —

A Québec, le 11 avril 1980, à l'âge de 52 ans, est décédé le capitaine Magella Journault, époux de dame Pauline Thériault. Il demeurait au 272, route 285, L'Islet-sur-Mer. Un service sera chanté, mercredi, le 16 avril 1980, à 14h, en l'absence du corps, en l'église de L'Islet-sur-Mer. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Marc et Alain; sa mère: Mme Adrien Journault; ses beaux-parents: M. et Mme Eugène Thériault; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Claude Paradis (Arienne), Mlle Lucette Journault, M. et Mme Paul Fortin (Rita), M. et Mme Joseph Breton (Rachel), M. et Mme Marcel Journault (Jeannette Després), M. et Mme Jean-Luc Journault (Stella Murray), M. et Mme Guy Paquin, M. et Mme Roger Thériault, M. et Mme Hervé Thériault, M. et Mme Charles Labrecque, M. et Mme Gaston Thériault, Mlle Réjeanne Thériault, M. et Mme Réal Thériault, M. Yves Thériault. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer. 793584

### LETOURNEAU (Nicole) —

A Québec, le 14 avril 1980, à l'âge de 37 ans, est décédée Mlle Nicole Letourneau, employée du Ministère Des Affaires Sociales, agent de bureau du Régistre De La Population, fille de feu M. Armand Letourneau et de dame Reine Martineau. Elle demeurait au 2400 4ème Avenue, Limoilou. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 avril, à 15h. Départ du funérarium

Lépine Cloutier Ltée, 990 1ère Avenue

à 14h45 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Reine Letourneau Labrie, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Léo Falardeau (Pierrette), Mlle Michèle Letourneau, M. et Mme Yves Letourneau (Jacqueline Blouin), M. et Mme Henri Sanfaçon (Renée), M. Claude Letourneau, M. et Mme Roger Routhier (Lisette), M. et Mme Jacques Letourneau (Noëlla Côté), ainsi que les enfants de son beau-père feu M. Albert Labrie et leurs épouses, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements, 529-3371. 793585

### ROBERGE (Georges) —

A l'hôpital St-Augustin, le 13 avril 1980, à l'âge de 93 ans et 9 mois, est décédé M. Georges Roberge, époux de feu dame Philomène Villeneuve. Il demeurait au 2180, 26e Rue. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 16 avril, à 14h. Départ du funérarium

de l'Anse, 280, 8ème Rue

### l'ippe Roberge (Marie-Anne), M. et Mme Jean Roberge (Jacqueline), M. et Mme André Roberge (Georgette), Olivette Jobin, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 793586

### TURGEON (Anita) —

A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 13 avril 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Anita Carrier, épouse de feu Eugène Turgeon. Elle demeurait au 1556 Bergemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 avril, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée, 6450 Henri-Bourassa

à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière de Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Yolande Turgeon, Mlle France Turgeon, M. et Mme André Turgeon (Marthe Drolet), M. et Mme Raymond Turgeon (Denise Beaulieu), M. et Mme Lucien Turgeon (Léonie Forbes), M. et Mme André Martel (Monique Turgeon); sa sœur: Olivette Carrier; ses belles-sœurs: Mlle Adrienne Turgeon, Mme Madeleine Carrier, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 793587

### 720 CARTES DE REMERCIEMENTS

GOULET (Joseph) — La famille Goulet remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de M. Joseph Goulet, un des membres de leur famille, soit par téléphone, offrandes de messes, bouquets spirituels et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 791027

### RACINE (Paul-Emile) —



Mme Paul-Emile Racine, ses enfants, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Paul-Emile Racine, décédé le 3 mars 1980, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 840022

### 725 SERVICES ANNIVERSAIRES

ARIAL (Marie Lemieux) — Samedi le 19 avril, à 14 heures, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Mme Marie Lemieux, épouse de Louis Arial. Parents et amis y sont invités. 794764

### 760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Ste-Anne, pour la faveur obtenue, avec promesse de publier, L.L. 794763

### SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0738. 775646

### en toute simplicité

687-1437 L'EYSEE FLEURS 1335 Chemin Ste-Foy St-Sacrement 773715

### 790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ÈRE AVENUE, QUÉBEC, 524-1561. 779486

### DECES ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour. 647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif, pour les annonces sera fourni sur demande.

## télévision

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup	CBGAT (Canal 9) Matane	CMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup
MARDI 15 AVRIL	MARDI 15 AVRIL	MARDI 15 AVRIL
18.00 Manchettes nationales et régionales	18.00 Téléjournal national	18.00 Edition 2
18.10 Ce soir — Régional	18.07 Téléjournal régional	18.30 Les tannants
18.20 Nouvelles du sport	18.28 Nouvelles du sport	19.30 Le clan Beaulieu
18.34 Résumé des émissions de la soirée	19.00 Le monde merveilleux de Disney	20.00 Hunter
18.36 Ce soir — Actualité nationales	20.00 Race de monde	21.00 Hawaii 5-0
19.00 Walt Disney	20.30 Jamais deux sans toi	22.00 Shirley
20.00 Race de monde	21.01 A communiquer	22.30 La Quotidienne
20.30 Jamais deux sans toi	22.00 L'âge de l'énergie	22.31 Les nouvelles TVA
21.00 Manchettes du téléjournal	22.30 Téléjournal national	23.00 Sports
21.01 A communiquer	22.59 Météo	23.10 Météo
22.00 L'âge de l'énergie	23.04 L'opinion	23.25 Film-o-Dix: A communiquer.
22.30 Téléjournal Nat. et Inter.	23.10 Téléjournal régional	
22.59 Météo	23.17 Nouvelles du sport	
23.04 L'opinion	23.27 Rencontres	
23.10 Téléjournal régional	23.57 Cinéma: "Angélique et le roi"	
23.17 Nouvelles du sport		
23.27 Rencontres: "Roland Sublon"	01.29 Téléjournal et météo.	
23.57 Cinéma: "Angélique et le roi"		
MERcredi	MERcredi	MERcredi
08.55 O Canada	09.06 En mouvement	07.00 Dessins animés
09.00 En mouvement	09.15 L'évangile en papier	07.15 Gronigo et Cie
09.15 L'évangile en papier	09.30 Animagerie	07.45 Le 745
09.30 Animagerie	09.45 Tam Tam	09.00 Bonjour le monde
09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout	10.00 Votre amie Suzanne
10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express	11.15 Saturnin, le petit canard
10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine	11.30 En dinant
11.00 Au fil de la semaine	11.30 Madame et son fantôme	12.30 Cine-Quiz: A communiquer
11.30 Madame et son fantôme	12.30 Action santé	14.30 Janette veut savoir
12.00 Les coqueluches	13.31 Téléjournal	15.30 Les cadets de la forêt
13.31 Téléjournal	13.36 Femme d'aujourd'hui	16.00 Les satelliopettes
13.36 Femme d'aujourd'hui	14.31 Le temps de vivre	16.30 Tarran
14.31 Le temps de vivre	16.00 Bobino	17.30 Les p'tits bonshommes
16.00 Bobino	16.30 Place du fondateur	
16.30 Place du fondateur	17.00 Cosmos 1999	
17.00 Cosmos 1999		
MERcredi	MERcredi	MERcredi
08.45 Mire et musique	08.58 Ouverture	09.00 En mouvement
08.58 Ouverture	09.15 L'évangile en papier	09.30 Animagerie
09.15 L'évangile en papier	09.20 Animagerie	09.45 Tam Tam
09.20 Animagerie	09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout
09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express
10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine
10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine	11.30 Coup d'oeil
11.00 Au fil de la semaine	11.30 Coup d'oeil	12.00 L'évènement
11.30 Coup d'oeil	12.00 L'évènement	12.30 Les coqueluches
12.00 L'évènement	12.30 Les coqueluches	13.31 Téléjournal
12.30 Les coqueluches	13.31 Téléjournal	13.36 Femme d'aujourd'hui
13.31 Téléjournal	13.36 Femme d'aujourd'hui	14.31 Le temps de vivre
13.36 Femme d'aujourd'hui	14.31 Le temps de vivre	16.00 Bobino
14.31 Le temps de vivre	16.00 Bobino	16.30 Place du fondateur
16.00 Bobino	16.30 Place du fondateur	17.00 Cosmos 1999
16.30 Place du fondateur	17.00 Cosmos 1999	
17.00 Cosmos 1999		
MERcredi	MERcredi	MERcredi
08.45 Mire et musique	08.58 Ouverture	09.00 En mouvement
08.58 Ouverture	09.15 L'évangile en papier	09.30 Animagerie
09.15 L'évangile en papier	09.20 Animagerie	09.45 Tam Tam
09.20 Animagerie	09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout
09.45 Tam Tam	10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express
10.00 Passe-partout	10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine
10.30 Magazine-express	11.00 Au fil de la semaine	11.30 Coupe d'oeil
11.00 Au fil de la semaine	11.30 Coupe d'oeil	12.00 L'évènement
11.30 Coupe d'oeil	12.00 L'évènement	12.30 Les coqueluches
12.00 L'évènement	12.30 Les coqueluches	13.31 Téléjournal
12.30 Les coqueluches	13.31 Téléjournal	13.36 Femme d'aujourd'hui
13.31 Téléjournal	13.36 Femme d'aujourd'hui	14.31 Le temps de vivre
13.36 Femme d'aujourd'hui	14.31 Le temps de vivre	16.00 Bobino
14.31 Le temps de vivre	16.00 Bobino	16.30 Place du fondateur
16.00 Bobino	16.30 Place du fondateur	17.00 Cosmos 1999
16.30 Place du fondateur	17.00 Cosmos 1999	
17.00 Cosmos 1999		
MERcredi	MERcredi	MERcredi
08.45 Mire et musique	0	

Une injonction lourde de conséquences

# Pouvoir de taxation redonné aux commissions scolaires

par Denis ANGERS

Les commissions scolaires du Québec peuvent à nouveau taxer entièrement et de plein droit leurs contribuables, nonobstant les dispositions contraires de la loi 57 sur la fiscalité municipale.

Dans une injonction interlocutoire rendue hier en cour supérieure de

Québec, le juge Roger Laroche décrète en effet que ces organismes peuvent "continuer d'exercer tous les pouvoirs, devoirs et obligations qu'ils détenaient avant la sanction de ladite loi 57".

Et ce, "jusqu'à ce que jugement final ne soit rendu par les tribunaux compétents" relativement à la constitutionnalité des dispositions que con-

teste justement la requérante d'hier: la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec

Récupérant à fortiori leur pouvoir de taxation, les commissions scolaires voient en outre l'injonction suspendre tous les articles de la loi touchant leur fiscalité propre, des articles "aux implications extrêmement sérieuses". Au total, c'est spécifiquement l'appli-

cation de 11 articles qui est ainsi reportée jusqu'à un jugement ultérieur.

De plus, dans son document de 31 pages, le juge Laroche enjoint les ministres de l'Éducation et des Affaires municipales ainsi que le procureur général du Québec "de ne pas mettre en vigueur quelques règles budgétaires que ce soit basées sur

ladite loi". Ni même de contourner l'injonction émise, directement ou indirectement, par des artifices financiers.

Entendue en mars par le juge Laroche, la requête de la Fédération des commissions scolaires visait à geler, grâce à une injonction, l'application de la loi 57. Une loi, qui selon la fédération, niait le pouvoir de taxation

consenti au monde scolaire dans l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

En vertu de la réforme fiscale parrainée par le ministre Guy Tardif, le champ de l'impôt foncier normalisé — jusqu'à maintenant prélevé par les commissions scolaires — était en effet

(Suite à la page A2, 5e col.)

**J. BOUCHARD & FILS LTEE**  
 Directeur de funérailles et service d'ambulance  
 350, 5e Rue, Québec  
 529-9221

# LE SOLEIL

**gen-tec inc.** 2625 Dalton, Ste-Foy 651-8000  
 REPARATION, CALIBRATION ET LOCATION D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES DE TOUTES MARQUES.  
 En atelier ou sur place

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60 70 PAGES 4 CAHIERS • QUEBEC, MARDI 15 AVRIL 1980 84e ANNEE, No 93 GASPÉ - PERCE - ABITIBI 45¢ QUEBEC 25¢



En vedette aux Oscars

Sally Field, pour son rôle d'une militante syndicale dans "Norma Rae" a reçu, hier soir, l'Oscar pour la meilleure actrice. Dustin Hoffman, vedette de Kramer vs Kramer, a obtenu le même honneur du côté masculin. Kramer vs Kramer a été choisi le meilleur film et plusieurs Oscars ont été remis à ceux qui ont oeuvré dans ce long métrage.

détails, page D-2

# Projet de constitution au 2e référendum

par Claude VAILLANCOURT

Le deuxième référendum promis par le gouvernement du Parti québécois, dans le cadre du débat sur l'avenir national du Québec, portera essentiellement sur un nouveau projet de constitution.

Clef de voûte de toutes les structures sur lesquelles fonctionne un gouvernement, une constitution énumère les droits fondamentaux des citoyens et les règles de fonctionnement des institutions politiques d'un pays.

"Le gouvernement, advenant une réponse positive des citoyens à l'occasion du référendum qui vient devra faire rapport à la population des résultats des négociations qui auront eu cours avec le reste du Canada, a confié au SOLEIL un proche conseiller du premier ministre, Mme Gracia O'Leary. Et, il aura, au terme de ces pourparlers, à formuler des recommandations. Ce sera le projet de constitution."

Invité lui aussi à préciser la teneur d'une lettre que faisait parvenir le premier ministre au président de la CSN, vendredi dernier, le père de l'étapisme, le ministre Claude Morin spécifie: "Bien que je n'aie pas lu le contenu de la lettre que M. Lévesque a adressée à M. Norbert Rodrigue, je ne pense pas qu'il s'agisse là de l'annonce d'un troisième référendum. Je crois plutôt que le projet de constitution sera "combiné" au rapport sur lequel la population sera appelée à prendre position dans le cadre du deuxième référendum."

Lettre de Lévesque

Le premier ministre, dans la missive adressée au président de la CSN,

vendredi dernier, a longuement expliqué au chef syndical le "projet de société" que le gouvernement envisage pour l'avenir, notamment sur le plan de la constitution.

Après avoir énuméré les principes fondamentaux qui régiront ce projet de constitution, M. Lévesque écrit: "Il est difficile de prédire à quel moment ce projet de constitution pourra être mis de l'avant étant donné que cela dépendra du cours que prendront les négociations avec le reste du Canada. Il est certain cependant qu'il sera soumis à l'approbation de la population par référendum."

Il s'agit de l'explication la plus claire qu'a fournie le premier ministre sur la démarche entourant l'adoption d'une constitution. Jusqu'alors, le programme du Parti québécois se résu-

1 — doter le Québec d'une constitution assurant l'équilibre entre un gouvernement efficace et une démocratie authentique;

2 — soumettre à la population une constitution nationale élaborée par les citoyens au niveau des comités et adoptée par les députés du peuple réunis en assemblée constituante.

M. Lévesque, dans sa lettre, reprend donc des énoncés de droits fondamentaux qui protégeront le citoyen dans un Québec souverain:

— le droit à l'individu à la liberté et à la sûreté de sa personne;

— l'égalité devant la loi, la présomption d'innocence et une juste procédure accusatoire en matière pénale;

— le droit à la liberté de pensée, d'opinion, de conscience et de religion;

— le droit à l'information;

— le droit au travail, aux loisirs, à la santé, au logement et à un niveau de vie suffisant;

— le droit à l'éducation;

— le droit à la culture;

— le droit à la reconnaissance de tous les droits et libertés, sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, l'origine ethnique ou

(Suite à la page A2, 2e col.)

# Le cabinet Lévesque fixe la date du référendum

C'est aujourd'hui que le Conseil des ministres du Québec se réunira pour fixer la date du référendum.

On s'attend à ce que le premier ministre Lévesque annonce en après-midi la date de l'émission des brefs référendaires et celle du référendum lui-même, à l'Assemblée nationale.

Si les brefs sont émis immédiatement, la consultation pourrait avoir

lieu dès le mardi 20 mai pour respecter le délai minimum de 35 jours. Les dates du 26 mai et du 2 juin ont aussi été mentionnées.

Par ce référendum, le gouvernement espère obtenir le mandat de négocier la souveraineté-association avec le Canada. Un 2e référendum a été promis avant que le statut du Québec ne puisse être modifié.

# Identification des principaux types de candidats au suicide

mardi

## Obligations d'épargne

Le Québec offrira sous peu une nouvelle émission d'obligations d'épargne. Quant aux émissions précédentes, leur taux d'intérêt sera augmenté. page D-6

## Grève des professionnels

Même si les négociations se poursuivent, les professionnels du gouvernement du Québec ont quitté leur travail pour 24 heures. page B-8

## sommaire

Annonces classées	D-11 à D-27
Arts et spectacles	D-2 et D-3
Bandes dessinées	D-27
Bridge	D-21
Consommation	A-16 à A-18
Décès	D-29
Economie-finances	D-6 à D-10
Feuilleton	D-22
Horoscope	D-25
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	B-12, D-1 à D-29
Mot mystère	D-24
Mots croisés	D-20
Où aller à Québec	D-3
Page documentaire	A-7
Patron	D-25
Pierre Champagne	A-11
Sport	B-1 à B-7
Télévision	D-29 et D-2

## météo

Pluie et vents modérés. Demain, pluie et venteux. Risque de neige en Gaspésie et sur la Côte-Nord. détails, page D-23

par Anne-Marie VOISARD

Alcool, drogue et suicide vont de pair. 63,4 pour 100 des personnes qui tentent de s'enlever la vie sont alcooliques. La proportion de ceux qui ont un problème de drogue est encore plus forte: 71,5 pour 100. Ce chiffre inclut les personnes qui abusent des médicaments.

Le Centre de prévention du suicide, à Sainte-Foy, d'où proviennent ces statistiques, ne s'étonne pas outre mesure. "L'alcool et la drogue sont des palliatifs à la souffrance", dit Blaise Gagnon, responsable de l'animation auprès d'un groupe de personnes suicidaires, dont plusieurs sont portés à trouver refuge dans la consommation excessive d'alcool ou de médicaments.

Un quotidien à changer

L'alcoolisme cause bien des maux de tête à ceux qui veulent l'éloigner de la mort. "C'est le quotidien qu'il faut changer", dit Pierre Morissette, responsable de la recherche au centre de prévention. Mais comme ce n'est pas toujours possible d'intervenir, Pierre avoue "qu'avec les cas chroniques le taux de succès n'est pas très élevé".

"Il y a des fois où c'est dur de trouver les mots d'encouragement", reconnaît Harold Bell, un superviseur du centre de prévention à qui on a l'habitude de faire appel en cas de

crise. "Le gars en prison qui est dépressif on ne peut pas lui dire: 'sors, change-toi les idées'". De janvier à juillet 1979, il y a eu 11 suicides de détenus au Québec, rapporte l'Office des droits des détenus, qui demande une enquête pour chaque détenu mort en prison.

Combien de suicides aussi dans les hôpitaux psychiatriques? "Vous devez le savoir qu'il y en a qui traversent le boulevard Sainte-Anne et qui se jettent en bas du quai", dit Gérard, 43 ans, qui a séjourné en clinique psychiatrique à cause de ses idées suicidaires. Selon certains auteurs, cités par Jean-Louis Campagna, directeur du centre de prévention, dans sa thèse de doctorat, le taux de suicide dans les hôpitaux psychiatriques pourrait atteindre de 72 à 300 pour 100,000 de population. On est loin du taux de 9,7 sur 100,000 rapporté en 1979 dans la région métropolitaine de Québec.

Les femmes de banlieue

A part l'alcoolisme invétéré, le patient psychiatrique ou le détenu

(Suite à la page A2, 1re col.)

□ Anne-Marie Voisard rapporte les témoignages de plusieurs personnes qui, ayant tenté de s'enlever la vie, ont par la suite été qualifiées de "fous" par leur entourage. page A-7

# Meurtre par téléphone

MELBOURNE, Floride (AFP) — Une femme qui n'arrivait pas à tuer son mari assez vite a tranquillement téléphoné à sa mère, entre deux coups du poêle qui lui servait de masse, pour lui demander comment l'achever, et se remit au travail jusqu'à ce que mort s'ensuive.

C'est ce que des témoins du meurtre du Dr John Bradford, oculiste de 53 ans, assassiné à Melbourne le 28 mars, ont raconté hier au juge d'instruction.

Selon ces témoins, deux employées de maison accusées de complicité, Priscilla Bradford, 36 ans, appela son mari à la cuisine sous prétexte de lui montrer les beaux tournedos qu'elle

avait achetés pour le dîner. Lorsqu'il entra, elle commença par lui taper sur la tête avec un lourd poêle de fonte, tandis que l'une ou l'autre employée lui donnait, pour varier, un coup de fer à repasser ou d'un autre instrument ménager.

Au bout d'un moment, Priscilla appela sa mère au téléphone pour lui dire ce qu'elle venait de faire, ajoutant que son mari continuait à bouger. "Donne-lui encore quelques coups sur la tête, et quand il sera bien mort tu appelleras une ambulance et la police", répondit la mère.

Ses conseils ont reçu leur récompense: elle a rejoint sa fille en prison.



Le gouverneur général Ed Schreyer et sa femme Lily échangent quelques mots après la lecture du discours du trône.

# Sortie de Lévesque contre le discours du trône à Ottawa

(D'après PC et UPC) — Le premier discours du trône du nouveau gouvernement libéral de M. Trudeau a été l'objet d'une sortie du premier ministre du Québec, M. René Lévesque. Dans un communiqué de deux pages, le chef du gouvernement québécois critique en des termes durs le contenu de ce traditionnel discours, surtout le passage où il est dit qu'un NON référendaire voudrait dire OUI à une réforme constitutionnelle.

"Quant au NON référendaire... qui voudrait dire OUI à une réforme constitutionnelle que le camp négatif est incapable de commencer même à définir après tant d'années d'échecs à répétition, là nous sortons de l'inconscience pour entrer dans la fiction pure et simple", affirme le premier ministre du Québec.

Réaction de Clark

Le chef de l'opposition aux Communes et leader du Parti conservateur, M. Joe Clark, a déclaré qu'il fallait de toute urgence adopter des mesures spécifiques pour résoudre les problèmes économiques du pays. "Ils connaissent en décembre ce à quoi ils s'opposaient. Ils devraient savoir

maintenant ce qu'ils veulent", a ajouté M. Clark. Il n'y a pas d'excuse pour retarder la présentation du budget. Il s'est dit déçu de ce que le discours n'offre aucune solution au problème des taux d'intérêt record en vigueur actuellement.

"Je suis déçu de voir que la seule aide apportée aux agriculteurs et aux entrepreneurs aux prises avec de forts taux d'intérêt soit une hausse des prêts consentis. Le problème n'est pas la quantité d'argent mais le coût de cet argent", a dit M. Clark.

De son côté, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a déclaré que les libéraux avaient trahi leurs électeurs en refusant de mettre en application une de leurs promesses électorales, baisser les taux d'intérêt.

"Il est évident, selon le discours du trône, qu'ils adopteront des mesures sélectives, et que des centaines de milliers de Canadiens en seront sé-

rieusement affectés", a précisé M. Broadbent.

La constitution

Lors de la lecture du discours du trône, le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a souligné l'engagement du gouvernement Trudeau à relancer le processus de révision constitutionnelle pour préserver l'unité canadienne.

Dès l'inauguration de son mandat, le gouvernement libéral majoritaire s'engage ainsi à "interpréter un NON à la souveraineté-association comme un OUI au renouvellement de la fédération canadienne".

A cet égard, le gouvernement Trudeau réitère son intention d'inscrire dans la constitution canadienne une déclaration des droits et libertés,

(Suite à la page A2, 4e col.)

autres nouvelles en pages A-14 et A-15, principaux extraits du discours en page A-9 et éditorial de Marcel Pélipin en A-6.

# A Val d'Irène, des skieurs "plongent" dans le lac

par J.-Claude PAQUET

VAL D'IRENE — Plus de 5.600 personnes ont assisté dimanche à la compétition-spectacle Aqua-Neige, présentée pour la quatrième année consécutive à Val d'Irène.

Il s'agit là d'une compétition de ski un peu particulière, qui consiste à dévaler la pente pour ensuite tenter

de traverser le petit lac situé au bas des pistes de ski de Val d'Irène.

En quelques années seulement, cette compétition a pris une telle ampleur que les organisateurs de la station ont convenu de limiter à 100 le nombre des inscriptions, de sorte que plus d'une trentaine de skieurs n'ont pu participer.

Dans les jours qui ont précédé, on

avait dégagé à la dynamite la glace qui recouvrait encore le petit lac, dont la traversée représente une longueur de 180 pieds.

Il faisait un temps de pluie et de brume dimanche, à Val d'Irène, ce qui n'a pas empêché près de 6.000 personnes, venues de différents coins du Québec et des Maritimes, de s'amuser follement des plongez pour le moins

spectaculaires qu'exécutaient malgré eux, certains des participants.

Dans la catégorie hommes, les trois premiers trophées ont été décernés à Jacques Bergeron, de Matane; Michel Bélanger, de Québec, et Pierre Gourdeau, également de Québec.

Chez les femmes, les trois premières furent Gaétane Bujold, de New

Richmond; Lyne Fournier, de Causapac et Lorraine Label, de Caplan.

La catégorie "Farfelus" comptait 12 inscriptions et les trois trophées ont été décernés à François Allard, Guyllène Ruest et Gisèle Ruest, tous trois d'Amqui.

Un trophée est également décerné

au compétiteur qui effectue le plongeon involontaire le plus spectaculaire, et il fut attribué cette année à M. Jean Fortin, de Matane.

Notons que trois participants ont réussi à traverser le lac au complet. Les critères de classement sont la distance parcourue sur le lac, le maintien, l'équilibre.



Une petite glissade sur le lac pour un skieur audacieux à Val d'Irène, près d'Amqui.

Le Soleil, Jean-Claude Paquet

*"Je passe ma fin de semaine à essayer de rendre la vôtre plus attrayante, car pour moi, nos clients sont des voisins... de l'extérieur de la ville."*

Nicole Bourget  
Commis à la réception



Un accueil chaleureux... et des gens heureux... dans le monde entier.

London • Montréal (Centre-ville, Décarie, Aéroport, Parc Olympique) • North Bay • Québec • Sault Ste-Marie • Toronto (Centre-ville, Aéroport (ouest), Don Valley) • Winnipeg

Pour réservations, composez: Québec et Ontario: 1-800-268-8930. Autres provinces: 1-800-268-8998. A Toronto appelez: 485-2610. Pour tarifs spéciaux de fins de semaine, composez: Québec et Ontario.

## Les Oilers, une saison remplie de hauts et de bas

EDMONTON (PC) — Par moment, les parts des Oilers d'Edmonton ressemblaient étrangement au marché de la bourse en 1979-80. Un jour, les parts étaient à la hausse et le lendemain, c'était la dégringolade.

Par moment, l'équipe a connu des hauts et des bas, mais seulement pour des courtes périodes. Au tout début de la saison, les Oilers ont perdu 10 de leur 11 premiers matchs. Pourtant, à la fin du calendrier, ce fut tout le contraire: ils ont accumulé 12 points sur un total possible de 16 dans leurs huit derniers matchs de la campagne.

Lorsqu'il a fallu donner le grand coup pour participer aux séries de fin de saison, les Oilers ont répondu à l'appel et plusieurs prétendent qu'ils sont les meilleurs des quatre clubs qui sont passés de l'Association Mondiale à la ligue nationale.

A l'attaque, l'équipe a pris le dixième rang au classement général durant la deuxième moitié de la saison.

L'avenir est très rose pour les Oilers. Avec la jeune merveille de 19 ans, Wayne Gretzky dans leur rang, tout peut arriver. Et que penser de Mark Messier? Il est une autre perle rare à qui on prédit une brillante carrière. Pour compléter ce jeune duo, on peut aussi ajouter le non de Kevin Lowe, un autre joueur rempli de talent.

Il est assez facile d'analyser la première saison des Oilers d'Edmonton dans la LNH. Il y a eu l'apprentissage des jeunes qui a suivi son cours normal, puis la situation chez les gardiens de buts a été confuse tout au long de l'année, sans compter le manque de leadership que l'on retrouve toujours chez les nouveaux clubs.

Heureusement, les jeunes joueurs ont fait belle figure dans leur série contre les Flyers de Philadelphie et l'arrivée de Ron Low, en provenance de Québec a finalement stabilisé la défensive poreuse.

C'est vrai qu'il manque un leader chez les Oilers, mais c'est normal. C'est du moins ce que prétendent le gérant Glen Sather et le propriétaire du club, Peter Pocklington.

"Il n'est pas facile de trouver un leader, d'admettre Sather. D'ailleurs, ce n'est pas chez les autres équipes qu'on les retrouve. Il est impossible d'en obtenir par voie d'échanges. Il faut les bâtir à même les forces que nous avons. Il y a des jeunes ici qui montrent beaucoup de talents et qui deviendront éventuellement des meneurs, mais ils sont encore trop jeunes pour assumer ce rôle."

Avant que la saison 1979-80 ne débute, les dirigeants du club anticipaient une dixième place au classement général. Ce rêve ne s'est jamais réalisé. Par moment, les Oilers ressemblaient beaucoup plus à un club de dernier rang.

A un certain moment, le propriétaire du club, Peter Pocklington avait déclaré après quelques insuccès: "Je ne serais aucunement surpris de nous voir finir la saison dans la cave, avait-il dit. Je ne m'en plaindrais pas trop, car en terminant dernier nous aurions le droit de repêcher les premiers. Et c'est avec des hauts choix au repêchage que l'on bâtit un club champion".

Comment parler des Oilers, sans souligner le travail extraordinaire accompli par le jeune Wayne Gretzky. En mars, il prit sur lui même d'amener son club dans les séries de la coupe Stanley et de livrer un duel de titan à Marcel Dionne, le champion pointeur.

"Je ne rai faire encore mieux l'an prochain, de souligner Gretzky, qui a compté 51 buts contre 53 pour Dionne. Mon père m'a toujours dit de ne jamais me contenter du deuxième rang".



Le Richelieu International est fier d'annoncer à la population que Madame Antonine Maillet, personnalité bien connue de la scène des Arts et des Lettres, a été nommée Personnalité Richelieu 1980.

Mme Maillet, on se souviendra, a reçu le prix Goncourt 1979 pour son oeuvre: "Pélagie la charrette".

La cérémonie de proclamation se tiendra au Château Frontenac à Québec, le mardi 29 avril prochain. Le public est invité à y assister.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'une des trois boutiques:

- RODRIGUE BEDARD INC**  
aux adresses et numéros de téléphone suivants:
- 44, Côte de la Fabrique 694-9005
  - Place Québec 522-1414
  - Château Frontenac 694-0294 (APP)

Imaginez: au Club Med il y a la mer, le soleil, le sable chaud. Des équipements sportifs pour tous les goûts et des moniteurs à tous les niveaux. On joue, on danse, on rit, on oublie tout. Et on mange comme des rois! Détente ou action? A vous de choisir; tout vous est permis. Et n'oubliez pas que chez nous, tout est compris, même les pourboires sont inconnus.

Tout compte fait, le Club ça vaut le coût. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage sur nos prix avantageux hors saison.

*Jacques*  
*Michel*  
*Christine*  
*Suzanne*  
*Nicole*  
*Pierre*  
*Claude*  
*Jacqueline*  
*Jacques*

**Le club med c'est la belle vie!**

*P.S. la prochaine fois, vous venez avec nous autres.*

Aux lecteurs du:  
**Le Soleil**  
Province de Québec  
Canada

J'aimerais recevoir votre brochure Vacances Été 1980

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_

Postez à: Club Med Life, 2, Place Ville-Marie, Bureau 460, Montréal (Québec) H3B 2C9

# Identification des... (Suite de la première page)

incapable de vivre derrière les barreaux, il y a aussi beaucoup de monde ordinaire qui ont envie de ne plus jamais se réveiller. Par exemple, la ménagère de banlieue qui s'ennuie dans son bungalow. 36 pour 100 des femmes qui tentent de se suicider ont entre 40 et 55 ans.

Pierre Morissette poursuit actuellement une étude qui vise à identifier les groupes à risque élevé dans le territoire desservi par le centre de prévention. Après les étudiants, qui constituent le premier noyau dont il faut s'inquiéter, viennent les femmes de banlieue. Elles commencent à boire pour tromper l'ennui, deviennent alcooliques, puis déprimées. Ensuite ce sont les médicaments. Puis finalement la tentative de suicide.

Le rapport Égalité et Indépendance, présenté à l'automne 1978 par le Conseil du statut de la femme, mettait déjà en lumière cette angoisse des femmes, rappelle Jean-Louis Campagna. On y apprenait notamment que 39,5 pour 100 des femmes traitées par un médecin souffrent de névrose, d'angoisse ou de dépression.

## La solitude des vieux

Et puis les vieux, ceux que l'on dit de l'âge d'or et qui, fatigués d'attendre la mort, décident de mettre un terme à leur solitude. Une femme de 73 ans, morte à Tokyo, a laissé une lettre d'adieu à sa télévision, "mon unique

amie", écrivait-elle. Au Québec, 11 pour 100 des suicides sont enregistrés chez des personnes de 60 ans et plus.

Les vieux se suicident lentement. Souvent en se laissant mourir d'inanition. D'autres fois en multipliant la dose de médicaments prescrits. "Il y a des gens qui sont dans la misère noire", constate Harold Bell. Les problèmes s'accroissent. Ils ne connaissent même pas leurs droits.

## Les périodes critiques

Le lundi est habituellement "une grosse journée" pour le centre de prévention. Les gens ont été seuls toute la fin de semaine. 42,5 pour 100 des clients sont des personnes qui vivent seules. Elles n'en peuvent plus de ruminer leurs problèmes. La crise éclate.

Il y a aussi des temps de l'année qui semblent affecter plus que d'autres les personnes à tendances suicidaires. Curieusement, c'est le printemps qui paraît être la période la

plus néfaste aux dépressifs. Les statistiques à ce sujet ne sont pas définitives. Danielle Hubert, coordonnatrice au centre de prévention, constate cependant que "l'an dernier, il y a eu des pics en février et en avril". Les choses se passent comme si la vue des gens heureux qui se réjouissent de l'arrivée du printemps rendait les personnes suicidaires encore plus désespérées. Le temps des Fêtes est aussi une dure période à passer. Gérard le confirme. "Si je n'avais pas été invité dans une famille à Noël, je ne sais pas ce qui serait arrivé." C'est donc ce qui expliquerait le nombre plus élevé de suicides en février, juste au terme des festivités.

Enfin, il y a ceux qui, quel que soit le moment de l'année, se suicident sur un coup de tête sans avoir réfléchi à leur geste. Ils sont minoritaires puisque dans 62,5 pour 100 des cas l'idée de suicide, fréquente et persistante, faisait son chemin depuis déjà un bon moment.

# Projet de constitution...

(Suite de la première page)

À bureau du premier ministre, toutefois, les explications ont été plus limpides: "Normalement, le deuxième référendum est là pour permettre à la population de se prononcer sur le rapport des négociations avec Ottawa. On devra formuler des recommandations et c'est là qu'apparaît le projet de constitution".

Mais à part le dernier paragraphe, les droits fondamentaux cités par M. Lévesque sont tous énumérés dans le programme du Parti québécois qui, en outre, énumère les règles de fonctionnement des institutions politiques de l'État souverain.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Moric, s'est montré guère loquace lorsqu'il a été interrogé par LE SOLEIL sur ce sujet, ne voulant pas "mêler le monde". Il assure cependant que le contenu de la question du deuxième référendum n'est pas encore déterminé.

Le deuxième référendum avait déjà été annoncé par le premier ministre Lévesque. L'amendement apporté à la question référendaire par le nouveau député indépendant de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, indiquait, lui, "qu'aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum".

En Colombie-Britannique, le premier ministre Bill Bennett s'est dit encouragé par le contenu général du discours, mais s'interroge sur les moyens que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour s'assurer le contrôle de la Banque du Canada. Enfin, M. Brian Peckford, déclare que le discours ne donne aucune indication sur l'évolution de la Confédération. Il se réjouit toutefois du supplément de \$35 aux pensions de vieillesse.

# Une prise d'otages a pris fin de façon pacifique, à la prison de Bordeaux

MONTREAL (PC) — Cinq détenus de la prison de Bordeaux, au nord de Montréal, ont mis fin de façon pacifique, tôt ce matin, à une prise d'otages qui avait débuté hier soir.

Les mutins se sont livrés aux autorités après avoir libéré leurs deux otages, deux gardiens, sains et saufs.

Selon les premiers rapports, les détenus, qui étaient armés de tuyaux de fer, ont accepté de se rendre en retour de cigarettes et de café.

Plus tôt, ils avaient réclamé un camion afin de quitter leur geôle, mais la requête fut rejetée par les autorités.

# Nouveau procès de Gilles Bolduc

SHERBROOKE (PC) — Gilles Bolduc, le propriétaire de l'autobus qui a plongé dans les eaux du lac d'Argent, à Eastman, entraînant la mort de 41 personnes, subira un nouveau procès, demain, à Granby.

C'est ce qu'a décidé, hier, à Cowansville, le juge Jean-Louis Pélouquin, se rendant ainsi à la demande conjointe des procureurs de la couron-

ne et de la défense, Mes Yves Lagacé et Raynald Fréchette.

Le premier procès de Bolduc, accusé de négligence criminelle, avait été annulé le 12 novembre, à la suite des débrayages répétés des employés du ministère de la Justice.

Le choix des jurés se fera demain, avant le début de la preuve proprement dite. Le procès pourrait durer près d'un mois.

# Sortie de Lévesque...

(Suite de la première page)

comprenant notamment une garantie des droits linguistiques.

## Énergie et économie

D'autre part, le gouvernement entend venir en aide aux Canadiens qui en ont le plus besoin, garantir des approvisionnements en énergie à un prix équitable, promouvoir l'expansion économique pour créer des emplois, consolider les institutions fédérales et amener le Canada à jouer un rôle énergétique sur la scène internationale.

Pour informer le gouvernement et le public des coûts, bénéfices, immobilisations et niveau de propriété canadienne des sociétés pétrolières, le gouvernement s'engage en outre à créer une "agence de surveillance des prix du pétrole".

De manière à s'assurer que la population canadienne prendra en main sa destinée économique, le gouvernement se propose de faire usage de sa politique d'achat pour favoriser la création et l'expansion d'entreprises canadiennes autonomes.

## Ailleurs au Canada

En Colombie-Britannique, le premier ministre Bill Bennett s'est dit encouragé par le contenu général du discours, mais s'interroge sur les moyens que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour s'assurer le contrôle de la Banque du Canada. Enfin, M. Brian Peckford, déclare que le discours ne donne aucune indication sur l'évolution de la Confédération. Il se réjouit toutefois du supplément de \$35 aux pensions de vieillesse.

# Pouvoir de taxation...

(Suite de la première page)

transféré aux municipalités. De surcroît, les premières n'étaient plus autorisées qu'à taxer que pour acquitter 6 pour 100 de leurs dépenses non subventionnées. Au-delà de ce pourcentage, les commissions scolaires étaient tenues de solliciter l'accord de leurs contribuables, par voie de référendum.

## Municipalités épargnées

Joint par LE SOLEIL à Montréal, un porte-parole du ministre des Affaires municipales devait affirmer que, d'après les experts du contentieux ministériel, le jugement Laroche n'empêchait nullement les villes et villages du Québec d'adopter leurs budgets de 1980.

"Aucun des articles suspendus ne touche directement les municipalités qui sont toujours tenues de présenter leurs prévisions avant le 15 avril", disait-on hier au cabinet de M. Tardif. Toutefois, s'inquiétait-on au même moment, les commissions scolaires peuvent maintenant y aller de leurs propres taxes foncières, sans être limitées par les freins qu'imposait la loi 57.

Hors tout, à la lumière de l'analyse préliminaire du jugement, le ministre des Affaires municipales se contentait hier d'espérer que les autorités scolaires n'abusent pas du droit qui leur est à nouveau reconnu. Et que, conséquemment, elles ne se risquent pas à expédier des relevés de taxes aux contribuables qui sont à acquitter des comptes municipaux comportant l'impôt foncier normalisé.

## Justice et cabinet

Représentant du gouvernement dans ce dossier, le ministre de la Justice étudiait hier les implications de l'injonction émise par le juge Laroche. "Pour le moment, nous devrons en principe nous y conformer", d'opiner un membre du cabinet de M.

Marc-André Bédard, Me Charles Grenier.

Le jugement disséqué, le ministère de la Justice décidera s'il entend porter cette injonction devant la Cour d'appel ou s'il préférera plaider au plus tôt le fond de la question, soit la constitutionnalité de la loi 57. A tout effet, ce débat devrait être engagé en cour supérieure, le 24 avril prochain.

Dès aujourd'hui, par ailleurs, le Conseil des ministres pourrait fort bien être appelé à se pencher sur cette suspension partielle de la réforme fiscale. Cette étude serait en effet ajoutée à l'ordre du jour de la rencontre du cabinet Lévesque au cours de laquelle sera prise une décision finale quant à la date du référendum.

## Dans le monde municipal

La victoire judiciaire des commissions scolaires a enfin pris par surprise les porte-parole du monde municipal québécois, le grand bénéficiaire du transfert de l'impôt foncier.

À l'Union des municipalités du Québec (UMQ), on a par exemple appris avec stupeur le contenu du jugement Laroche. Le directeur général Luc Lacharité réserve toutefois ses commentaires pour les prochains jours, préférant pour l'instant confier le tout au service du contentieux de l'UMQ.

Dans la capitale provinciale, le vice-président de l'exécutif, Me Jules Blanchet, s'est contenté de souhaiter que cette injonction de la cour supérieure "ne viendra pas contrecarrer le paiement des taxes pour cette année". D'ajouter le conseiller Blanchet, toute modification à la réforme fiscale pourrait d'ailleurs être fort désagréable pour Québec puisque celle-ci entend déjà, en 1980, se prévaloir de tout le champ de l'impôt foncier transféré aux municipalités par la loi 57.

# Votre loyer

Question: Une ancienne coutume revient à la mode. Le propriétaire où je viens de louer un logement pour le mois de juillet prochain exige que je paie immédiatement le mois de juillet; de plus, il réclame une série de chèques postdatés pour les 11 autres mois du bail. Il me semblait que la loi interdisait cette pratique depuis déjà plusieurs années. Ai-je raison?

Réponse: Vous avez raison. La loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires interdit à un propriétaire d'exiger une série de chèques pour le paiement du loyer. Dans "Informez-vous locataire", des éditions du SAC, on stipule à ce sujet que le propriétaire ne peut exiger plus d'un mois de loyer à l'avance et qu'en général le loyer est payable le premier de chaque mois, à moins d'indications contraires dans le bail. Il ne peut demander un chèque postdaté que pour le dernier mois du bail, comme dépôt.

## LA QUOTIDIENNE

Tirage de lundi  
9-5-6  
Informations: 643-8990

## LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30  
Sam: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"



# SOLDE APRES PAQUES

Nous vous offrons

# 20%

sur toute la marchandise en magasin

N.B.: Du 14 au 19 avril seulement

Le spécialiste de la mode pour enfants "De la naissance à l'adolescence"



Centre d'Achats  
Place Ste-Foy  
653-9363

# LA TOILE MOYGASHEEL



veste lisérée,  
le tailleur  
blanc sur noir

ensemble de toile, infroissable,  
veste blanche, cintrée,  
bien épaulée, poches biaisées,  
jupe noire, ligne droite,  
fendue à l'arrière  
8 à 14 \$205.

la maison  
**simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.